

# Damprichard Info

*Halte auprès du Grenier Fort*



*Réalisation : Commission Communication*

*Numéro : 94*

*Juin 2021*

# Usine Bourgeois

DAMPRICHARD (Doubs) - Usine Bourgeois, Horlogerie et Appareils électriques  
*4 décembre 1911*



Vers 1895, Césaire Bourgeois (1847-1904) construit au village, rue du Professeur Grammont, son atelier de composants d'horlogerie (assortiments à cylindre et roues)

Angélique BIERLA

Christine ARNOUX

André GARRESSUS

Chantal DUBOC

Jacqueline DELAVELLE

Brigitte MAIRE

Jean-Charles JACOULOT

Myriam BER

Les Membres de la commission vous souhaitent un été paisible avec beaucoup de soleil !

# Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs, chers habitantes et habitants de Damprichard,

Malgré le confinement du début d'année et les contraintes sanitaires, l'équipe du "Damprichard Info" a réussi à fournir un travail important pour réaliser un nouveau numéro de notre bulletin municipal. Encore une fois, les informations et les illustrations y sont nombreuses et la partie qui concerne les usines horlogères a été réalisée par l'école élémentaire : merci à eux.



En ce début d'année, les travaux de l'agrandissement du cimetière ont pu se terminer, ainsi que la campagne de modernisation du parc d'éclairage public.

Pour 2021, la principale opération de travaux est prévue au niveau de la voirie : la réfection du chemin du Crotot et de la route de Derrière le Prélot, et l'aménagement de sécurité aux abords de l'école maternelle sont terminés. L'aménagement de la rue du Kiosque et de la rue des Clos-Magnin est reporté à 2022, car des travaux pour l'assainissement et l'eau potable doivent être réalisés avant la voirie.

D'autres travaux sont également prévus au cours de l'année : la réfection du toit du bâtiment associatif, le changement de la chaudière de l'église, la rénovation du monument aux morts, entre autres.

En 2021 également, nous allons reprendre l'étude pour la construction d'un bâtiment pour accueillir le service périscolaire. Le but est d'élaborer un cahier des charges pour le recrutement d'un architecte, et ensuite travailler plus en détail sur ce projet.

Enfin, en collaboration avec la Pharmacie des Combes de Damprichard, la municipalité a installé une borne de télé-médecine pour pallier à minima au départ en retraite du médecin du village.

Pour terminer, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bon été à tous, qui espérons-le, sera ensoleillé.

Bonnes vacances et bonne lecture de ce nouveau "Damprichard Info".

**Anthony MERIQUE**

# Le Sommaire

❖	<b>Le Mot du Maire</b> .....	<b>1</b>
❖	<b>Le Sommaire</b> .....	<b>2</b>
❖	<b>Les Finances</b> .....	<b>3</b>
♦	Comptes administratifs "fonctionnement" et "investissement" 2020.....	4
♦	Budget primitif 2021 – Investissements 2021 – Taxes municipales 2021.....	6
♦	Tarifs de location 2021.....	7
❖	<b>Les informations communales</b> .....	<b>9</b>
♦	Etat Civil.....	10
♦	Elections départementales et régionales.....	11
♦	La télémédecine à Damprichard.....	13
♦	Finalisation de l'agrandissement du cimetière - Ravalement du mur bétonné au cimetière.....	14
♦	Fin des travaux de l'éclairage public – Agencement au Tennis de Table.....	15
♦	Restauration du Monument aux morts – Nouvelle chaudière à l'église.....	16
♦	Réfection du toit de la Maison des Associations – Infiltrations d'eau au bureau de La Poste.....	17
♦	Point sur les travaux de la voirie.....	18
♦	Les achats divers . . .	19
♦	Mise en place des défibrillateurs – Borne de service pour les camping-cars.....	20
♦	A Damprichard, Zéro gaspi ! - Vous avez du temps de libre.....	21
♦	Tontes & branchages . . . restent à la maison – Mémo compost.....	23
♦	Bons Jours . . . Des animations pour les Séniors.....	26
♦	Journée Défense et Citoyenneté, c'est quoi au juste ?.....	27
♦	Quoi de neuf au Périscolaire - Le livret de famille relooké.....	28
♦	Ventes de fleurs et de légumes.....	29
♦	Belle embellie à l'école Les Marronniers.....	30
❖	<b>La vie associative</b> .....	<b>31</b>
♦	Au Revoir Jeannot.....	32
♦	Adieu Jojo.....	33
♦	Les infos du Club d'aéromodélisme.....	34
♦	Pas de confinement pour le Ski-Club – Les Vétérans du CSD.....	35
♦	Quoi de neuf au Tennis de Table.....	37
♦	Coups de cœur . . . La Bibliothèque.....	38
♦	Les infos de l'Entente Sportive du Pays Maîchois.....	39
♦	L'ADMR de Damprichard a besoin de vous . . .	40
❖	<b>Les infos diverses</b> .....	<b>41</b>
♦	Infos de l'école Arc en Ciel.....	42
♦	La classe en forêt.....	43
♦	La ludothèque P'tidou . . . Jouer c'est le métier des enfants !.....	45
♦	Infos Carsat . . . Mon Agenda Retraite – Petit rappel des règles de bon voisinage.....	46
♦	UDAF – Curatelle/Tutelle – Les démarches.....	47
♦	La recyclerie citoyenne de Maîche.....	48
♦	Les Sapeurs-Pompiers à l'honneur !.....	49
♦	Tester les couches lavables pour bébé.....	50
♦	Dates à retenir.....	51
❖	<b>L'instant détente</b> .....	<b>52</b>
♦	Souvenirs . . . Extraits du Tour du Village.....	53
♦	Amusons-nous un brin.....	54
♦	Enigme non élucidée - Le coin des enfants.....	55
❖	<b>Les Industries à Damprichard</b> .....	<b>56</b>
♦	Les richesses industrielles.....	57
❖	<b>Récapitulatif des Comptes-rendus municipaux</b> .....	<b>59</b>
♦	Compte-rendu municipal du 11 février 2021 – 18 mars 2021.....	60
♦	Compte-rendu municipal du 6 mai 2021.....	61
♦	Compte-rendu municipal du 3 juin 2021.....	63

# Les Finances

*Etablissements Nappey*

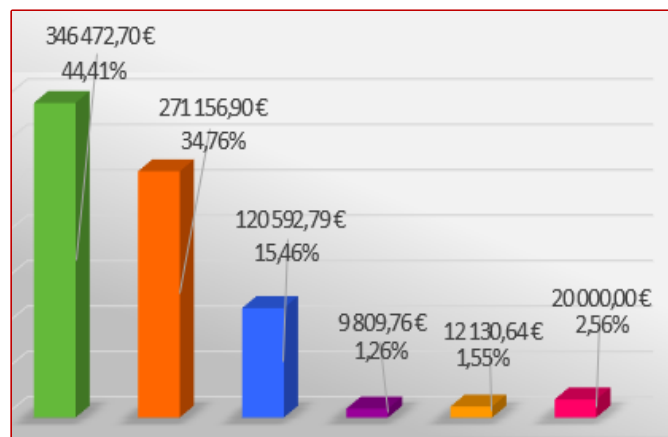


**Usine d'horlogerie (boîtes de montre), puis usine de traitement de surface des métaux  
de la Société d'Applications Galvanoplastiques.  
Située : 5, rue de l'Industrie – 25450 Damprichard.**

# Compte administratif 2020

## FONCTIONNEMENT

### Dépenses réelles - Total : 780 162.79 €



#### Charges de personnel : 44.41 %

Salaires personnel titulaire et non titulaire, cotisations : caisse retraite, URSSAF<sup>1</sup> et autres charges sociales, etc.

#### Charges à caractère général : 34.76 %

Eau, assainissement, électricité, combustible, carburant, alimentation, fournitures d'entretien et administrative.

#### Autres charges de gestion courante : 15.46 %

Indemnités élus, service d'incendie, subventions aux associations et à la ludothèque, etc.

#### Charges financières : 1.26 %

Intérêts réglés à échéance.

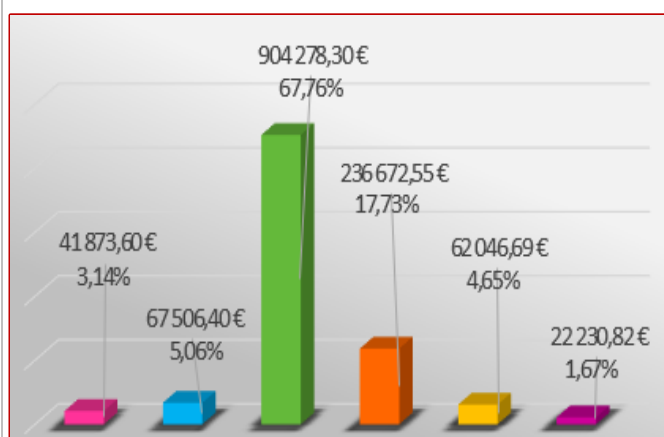
#### Atténuations de produits et amortissements : 1,55 %

FNGIR<sup>2</sup>, amortissements des dépenses sur les exercices antérieurs.

#### Charges Exceptionnelles : 2.56 %

Intérêts moratoires, remboursement sur les : provisions de charges, immobilisations cédées (achat avec reprise tracteur-tondeuse).

### Recettes réelles - Total : 1 334 608.36 €



#### Impôts et taxes : 67.76 %

Taxes foncières, d'habitation et sur l'électricité; attribution de compensation CCPM<sup>3</sup>, droits de mutation, droits de places.

#### Dotations et participations : 17.73 %

Dotations de l'état, compensation de TVA<sup>4</sup> sur les dépenses de fonctionnement, péréquation intercommunale, attributions du Département sur la taxe professionnelle, excédents du budget forcé, etc.

#### Produits des services : 5.84 %

Concessions dans les cimetières, redevances de l'occupation du domaine public, redevances sur le service périscolaire, travaux des agents, etc.

#### Autre produit de gestion courante : 4.65 %

Loyers des immeubles et des terrains, charges locatives, etc.

#### Produits financiers et exceptionnels : 1.67 %

Intérêts des parts sociales, reprise de l'ancien tracteur-tondeuse, les remboursements de l'assurance sur les sinistres.

#### Atténuations de charges et amortissements : 3.14 %

Remboursements salaire et charges sur maladies et accidents, amortissements des subventions sur les exercices antérieurs.

<sup>1</sup> URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations pour la Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

<sup>2</sup> FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

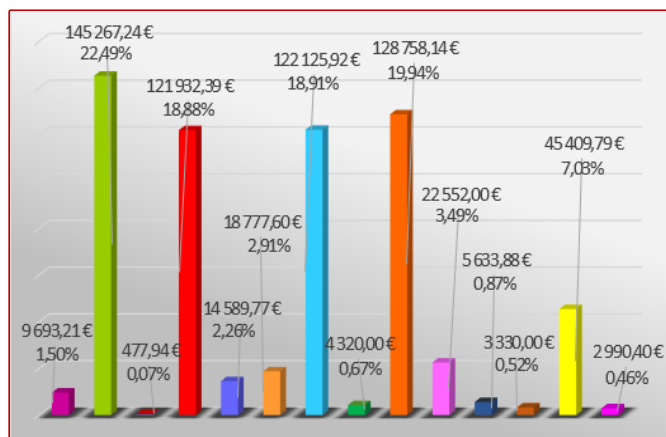
<sup>3</sup> CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

<sup>4</sup> TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

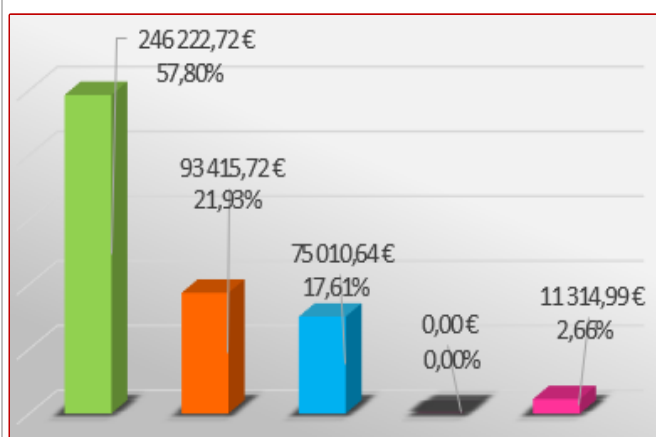
# Compte administratif 2020

## INVESTISSEMENT

**Dépenses réelles – Total : 645 858.28 €**



**Recettes réelles - Total : 425 964.07 €**



- ◆ **Matériels et outillage** : 1.50 %  
 Gyrophare et support du tracteur-tondeuse, extincteurs, etc.
- ◆ **Réfection et installations de voirie** : 22.49 %  
 Montée Rangevillers, chemin rural n°15 (Les Fosses), Impasse des Frênes, jalons, potelets, etc.
- ◆ **Révision du PLU<sup>1</sup>** : 0.07 %
- ◆ **Aménagement du cimetière** : 18.88 %
- ◆ **Autres immobilisations** : 2.26 %  
 Projecteurs au stade, vaisselle et mobilier de la salle polyvalente, mobilier école, etc.
- ◆ **Renouvellement informatique du secrétariat** : 2.91 %
- ◆ **Réfection de la toiture de l'église** : 18.91 %
- ◆ **Etude de faisabilité pour le périscolaire** : 0.67 %
- ◆ **Remboursement d'emprunts** : 19.94 %
- ◆ **Erreur d'imputation/subvention SYDED<sup>2</sup> 2019** : 3.49 %
- ◆ **Abris bus au Finage** : 0.87 %
- ◆ **Changement des Fenêtres Aéromodélisme** : 0.52 %
- ◆ **Amortissements et moins-values immobilières** : 7.03 %
- ◆ **Frais géomètre relevés topographiques** : 0.46 %

- ◆ **Excédents de fonctionnement** : 57.80 %
- ◆ **Plan de relance FCTVA<sup>3</sup>** : 21.93 %
- ◆ **Subvention aux investissements** : 17.61 %
- ◆ **Emprunts** : 0.00 %
- ◆ **Taxes d'aménagement** : 2.66 %

<sup>1</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme

<sup>2</sup> SYDED : Syndicat mixte D'Énergie du Doubs

<sup>3</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Budgets primitifs pour 2021

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	1 981 518.65 €	Dépenses	1 765 352.56 €
Recettes	1 981 518.65 €	Recettes	1 765 352.56 €
<b>BUDGET FORÊT</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	74 144.57 €	Dépenses	20 366.70 €
Recettes	74 144.57 €	Recettes	20 366.70 €

## Principaux investissements pour 2021

- ◆ Travaux de voirie.....365 000.00 € TTC
- ◆ Aménagement du quartier centre-ville .....150 000.00 € TTC
- ◆ Aménagement du cimetière .....80 000.00 € TTC
- ◆ Eclairage public .....87 832.00 € TTC

## Taxes municipales pour 2021

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la réforme prévoit :

- ◆ La suppression de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales.
- ◆ Le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) aux communes.
- ◆ L'application d'un coefficient correcteur pour compenser entre les communes "gagnantes" et "perdantes" de la réforme.

Les taxes n'ont pas été augmentées pour 2021. Les taux sont les suivants :

- ◆ Taxe d'habitation ..... 14.91 % (suppression de la TH<sup>1</sup> pour les résidences principales)
- ◆ Taxe foncière (bâti) ..... 26.91 % (8.53 % + part départementale de la TFB<sup>2</sup> = 18.08 %)
- ◆ Taxe foncière (non bâti) .....25,25 % (taux inchangé)

<sup>1</sup> TH : Taxe d'Habitation

<sup>2</sup> TFB : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties



# Tarifs de location 2021

Les tarifs de location des bâtiments communaux sont consultables en mairie. Ils n'ont subi aucune augmentation, ils sont identiques à l'année 2020.

<b>Location Salle d'Honneur</b>		2020	2021
Compagnie théâtrale de Damprichard, écoles, spectacle, conférence		Gratuit	
Associations Damprichard		Gratuit	
Associations / écoles extérieures		65.00 €	6500 €
Petite manifestation culturelle, ponctuelle, lucrative		108.00 €	108.00 €
<b>Location Salle polyvalente</b>			
Habitants de Damprichard	Week-end (vendredi au dimanche)	400.00 €	400.00 €
	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	175.00 €	175.00 €
	Goûter enterrement	100.00 €	100.00 €
Extérieurs	Week-end (vendredi au dimanche)	500.00 €	500.00 €
	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	300.00 €	300.00 €
	Goûter enterrement	150.00 €	150.00 €
<i>Associations de Damprichard : 50 € pour la 1<sup>ère</sup> utilisation, puis 200 € le week-end et 150 € pour 1 journée en semaine</i>			
<b>Location Foyer</b>			
Habitants de Damprichard	Week-end (vendredi au dimanche)	210.00 €	210.00 €
	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	105.00 €	105.00 €
	Goûter enterrement	100.00 €	100.00 €
Extérieurs	Week-end (vendredi au dimanche)	320.00 €	320.00 €
	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	185.00 €	185.00 €
	Goûter enterrement	150.00 €	150.00 €
<b>Atelier public de distillation (consommation de gaz à additionner à la facture)</b>			
Habitants de Damprichard : la journée		3400 €	34.00 €
Habitants de l'extérieur : la journée		50.00 €	50.00 €
<b>Droits de places</b>			
Forfait emplacement grand étalage (camion outils)		34.00 €	34.00 €
Forfait emplacement petit étalage (camion de pizzas, autres)		17.00 €	17.00 €
Manifestation à caractère exceptionnel		2.00 €	2.00 €
Forfait foire		215.00 €	215.00 €
Terrasses < ou = 50 m <sup>2</sup> (La Récré, Pizzeria)		25.00 €	25.00 €
<b>Concessions cimetière</b>			
Tombe terre et caveau 1 m <sup>2</sup> : 15 ans		48.50 €	48.50 €
Tombe terre et caveau 1 m <sup>2</sup> : 30 ans		97.00 €	97.00 €
Tombe simple 2 m <sup>2</sup> : 15 ans		97.00 €	97.00 €
Tombe simple 2 m <sup>2</sup> : 30 ans		194.00 €	194.00 €
Tombe double 4 m <sup>2</sup> : 15 ans		194.00 €	194.00 €
Tombe double 4 m <sup>2</sup> : 30 ans		388.00 €	388.00 €
Columbarium 1 case 0,125 m <sup>2</sup> : 15 ans		750.00 €	750.00 €
Columbarium 1 case 0,125 m <sup>2</sup> : 30 ans		1 125.00 €	1 125.00 €
Renouvellement columbarium : 15 ans		375.00 €	375.00 €

<b>Concessions cimetière</b>			
Renouvellement columbarium : 30 ans	565.00 €	565.00 €	
Urne en terre 1 m <sup>2</sup> : 15 ans	49.00 €	49.00 €	
Urne en terre 1 m <sup>2</sup> : 30 ans	98.00 €	98.00 €	
<b>Travaux réalisés par les agents municipaux</b>			
Coût horaire par employé	35.00 €	35.00 €	
Coût horaire avec le tracteur	48.00 €	48.00 €	
Coût horaire avec remorque	12.00 €	12.00 €	
Coût horaire avec girobroyeur	15.00 €	15.00 €	
Coût horaire avec tondeuse, machine à peinture	23.00 €	23.00 €	
Coût horaire petites machines, tailles haies	15.00 €	15.00 €	
Coût du véhicule au km	1.10 €	1.10 €	
<b>Divers</b>			
Location loge à Roichenois	24.00 €	24.00 €	
Location domaine public (aisances autour propriété)	21.00 €	21.00 €	
Location domaine public (garages - bail pour 100 frs)	15.24 €		
Droit de chasse association ACCA <sup>1</sup> de Damprichard	90.00 €	90.00 €	
Redevance distributeurs carburants	27.00 €	27.00 €	
Titre divers <15.00 € (recouvrement obligatoire trésorerie)	15.00 €		
<b>LOCATIONS ET EXPLOITATIONS</b> (tarifs basés sur des indices nationaux)			
<b>Terrain communal (indice des fermages)</b>			
Parcelle AC73-82-83 : 93 A 50 CA - Fond du lotissement Au Finage	162.36 €	163.25 €	
Parcelle D 30 : 2 HA 95 A 80 CA - Les Seignes	137.71 €	138.47 €	
Parcelle C 409 : 62 A 66 CA - La Seignotte	29.18 €	29.34 €	
Parcelle C 154 : 99 A 50 CA - Derrière la Seignotte (vers Combe-St-Pierre)	84.22 €	84.68 €	
Parcelle C 433 :	2 HA 29 A 07 CA - Derrière la Seignotte	339.34 €	341.21 €
	97 A 07 CA - Direction Combe-St-Pierre	143.81 €	144.60 €
<b>Location de bâtiments communaux</b>			
<b>Indice national du coût de la construction</b>			
Chalet du ski (par an)	263.16 €	264.24 €	
Buvette au stade (par an, non révisable)	120.00 €	120.00 €	
<b>Indice des loyers commerciaux</b>			
Locaux Powerfit (sur 3 ans)	800.00 €	800.00 €	
<b>Indice référence des loyers</b>			
La Poste :	Appartement	621.42 €	625.52 €
	Garage	25.89 €	25.89 €
	Bureaux	926.48 €	958.08 €
Presbytère :	Logement (réf.2 <sup>ème</sup> trimestre : bail)	283.73 €	285.60 €
	Garage (non révisable)	20.00 €	20.00 €
	Logement (réf.4 <sup>ème</sup> trimestre : bail)	366.02 €	366.75 €
Ecole maternelle :	Logement 1 – T2 – 50 m <sup>2</sup> (réf.2 <sup>ème</sup> trimestre : bail)	303.54 €	305.54 €
	Logement 2 – T4 – 78 m <sup>2</sup>	475.43 €	478.57 €
	Logement 3 – T4 – 73 m <sup>2</sup>	446.78 €	449.73 €
	Logement 4 – T2 – 46 m <sup>2</sup>	280.51 €	282.36 €

<sup>1</sup> ACCA : Association Communale de Chasse Agrée

# Les Informations Communales

*Etablissements Jean-Louis Burdet*



**Usine d'horlogerie (boîtes et bracelets de montre)  
Située : 29 bis, route de Trévillers - 25450 Damprichard**

## Les Naissances - 1<sup>er</sup> semestre 2021

SANDOUNO Léana  
SCHOBERTH Idriss  
KAPLINSKI Oksana  
PILI Gabriella  
BAUMLIN Sacha  
DOS SANTOS Céleste  
COURLET Marlone  
JOBIN Julia



## Les Mariages - 1<sup>er</sup> semestre 2021



17 avril 2021 : FORIEN Léa - CAGNON Ludovic  
6 mars 2021 : SANDOUNO Saa - PETERMANN Sabrina  
26 juin 2021 : MENDES Auréliane - JOLY Christophe

## Les Décès - 1<sup>er</sup> semestre 2021

5 février 2021 : CHIARI Victor  
13 février 2021 : COURLET Jean-Luc  
18 mars 2021 : COURLET Emmanuel  
8 avril 2021 : VIVOT France Annie  
24 avril 2021 : SCHELL Ferjeux  
13 mai 2021 : BOURGEOIS Jacqueline  
17 mai 2021 : TIROLE Albert  
26 mai 2021 : VOISARD Marie-Thérèse  
29 mai 2021 : RÉGNIER Jean  
5 Juin 2021 : PAGNOT Robert  
25 juin 2021 : GROSLAMBERT Fernand



# Elections départementales 2021

## LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Femme ou homme de terrain, élu pour 6 ans, le conseiller départemental a pour mission de créer un lien entre les communes et les instances. Il est l'interlocuteur privilégié des maires et il accompagne le développement au sein des communes de son canton.

Le conseil départemental règle par ses délibérations, les affaires du département dans les domaines de compétences suivantes :

**Solidarité et cohésion territoriale** : l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées, les prestations légales d'aide sociale.

**Education** : la construction, l'entretien et l'équipement des collèges, la gestion des agents techniciens.

**Actions culturelles et sportives** : création et gestion des bibliothèques, des archives et des musées.

**Aménagement et transport** : l'équipement rural, remembrement, l'aménagement foncier, la gestion de l'eau et de la voie rurale, le service de transport spécial des élèves handicapés, gestion de la voirie départementale, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).



Conseil Général du Doubs à Besançon

## LES RESULTATS ELECTORAUX A DAMPRICHARD

		1 <sup>er</sup> TOUR – 20 JUIN		2 <sup>e</sup> TOUR – 27 JUIN	
Nombre de votants		1268		1268	
Participation		306	24.13 %	322	23.59 %
Abstention		962	75.87 %	946	74.61 %
<b>LISTE DES CANDIDATS</b>					
Mme Christine BOUQUIN M. Christian METHOT	UCD	212	73.10 %	266	86.64 %
M. Christian JEANDENAND Mme Geneviève MOUGIN	RN	45	15.52 %	41	13.36 %
Mme Naomi EBRO M. Eric Alain PEDETTI	REM	33	11.38 %		



# Elections régionales 2021

## LE CONSEIL REGIONAL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil régional est l'assemblée délibérante de la région Bourgogne-Franche-Comté. Son siège est situé à Dijon.

Il est composé des conseillers régionaux élus au suffrage universel pour six ans. Le président du conseil régional est élu à la majorité absolue par les conseillers régionaux.



**Conseil Régional  
Bourgogne-Franche-Comté à Dijon**

Le conseil régional règle par ses délibérations, les affaires de la région dans les domaines des compétences suivantes :

**Développement économique** : soutien financier aux entreprises et aux innovations.

**Finances** : gestion des fonds européens.

**Transport** : organisation des transports express régionaux.

**Education** : la construction, l'entretien et l'équipement des lycées.

**Environnement et transition énergétique** : gestion de la biodiversité, de la qualité de l'air et de l'énergie.

**Equipements structurants** : port, aéroport et voies navigables.

**Autres domaines** : culture, sport, logement et politique de la ville.

## LES RESULTATS ELECTORAUX A DAMPRICHARD

		1 <sup>er</sup> TOUR – 20 JUIN		2 <sup>e</sup> TOUR – 27 JUIN	
Nombre de votants		1268		1268	
Participation		295	23.26 %	314	24.76 %
Abstention		973	76.74 %	954	75.24 %
<b>LISTE DES CANDIDATS</b>					
Liste Mme Marie-Guite DUFAY	LDVG	86	30.39 %	105	37.63 %
Liste M. Gilles PLATRET	LLR	82	28.98 %	87	31.18 %
Liste M. Julien ODOUL	LRN	48	16.96 %	46	16.49 %
Liste M. Denis THURIOT	LREM	35	12.37 %	41	14.70 %
Liste Mme Stéphanie MODDE	LECO	19	6.71 %		
Liste M. Bastien FAUDOT	LUG	8	2.83 %		
Liste Mme Claire ROCHER	LEXG	5	1.77 %		

# La télémédecine à Damprichard

Comme chacun le sait, la désertification médicale en milieu rural s'intensifie, elle touche particulièrement Damprichard. En effet, le Docteur Gilles BARTHES a cessé son activité le 31 mars 2020, après plus de quarante années au service de la population de la commune et des villages environnants.

Le recrutement d'un médecin généraliste est quasi mission impossible !

Très soucieux de ce fait, la municipalité en étroite concertation avec M. Jean-Marc BOUVIER, Pharmacien à Damprichard, ont étudié et adopté le principe de l'implantation d'une borne de téléconsultation.

C'est ainsi que depuis début le lundi 14 juin, les administrés ont la possibilité de consulter un médecin généraliste, des spécialistes et des professionnels paramédicaux.

## Comment fonctionne la télémédecine ?

Dans les locaux de la pharmacie de Damprichard, un espace est réservé à une borne de télémédecine. Ce n'est ni plus, ni moins, qu'un petit cabinet doté des appareils nécessaires à la consultation, d'un écran muni d'une caméra, face au fauteuil, qui permet au médecin de voir le patient et réciproquement.

La borne médicale connectée est activée et pilotée à distance par le médecin, les prises de constante s'effectuent en direct sur l'interface de son ordinateur, elles permettent au praticien de constituer un dossier médical complet.

## Comment se passe une téléconsultation ?

Le patient s'installe dans la borne, le médecin l'accueille et prend connaissance de son dossier médical via la carte vitale. Il lui pose les questions requises, il le guide pour l'utilisation des dispositifs médicaux pour les prises de constante (tension artérielle, saturation en oxygène, pouls,

température frontale et autres examens médicaux qu'il juge nécessaires au diagnostic). Ensuite, il rédige un bilan complet de la consultation et une ordonnance, si nécessaire. Celle-ci est imprimée en direct dans la cabine.



## Coût de la mise en service du dispositif

Les établissements TESSAN ont été retenus pour la fourniture de la borne, l'installation et la formation du personnel. L'investissement pour la mise en service du matériel, le coût du fonctionnement à l'année, comprenant la location de la borne (leasing avec la société INFIMED) et les frais de l'assurance, sont les

suivants :

### ◆ Coût de la mise en service de la borne :

- ❖ L'installation : ..... 1 300.00 € HT  
soit : ..... 1 560.00 € TTC
- ❖ Frais de dossier de leasing : ..... 80.00 € HT  
soit : ..... 96.00 € TTC

### ◆ Coût mensuel sur 12 mois

- ❖ Leasing, 390 € / mois : ..... 4 680.00 € HT  
soit : ..... 5 616.00 € TTC
- ❖ Assurance, 34.32 € /mois : ..... 411.84 € TTC

## Un service accessible à tous

- ◆ Pas d'attente.
- ◆ Pas de rendez-vous à prendre pour une consultation en médecine générale.
- ◆ Le service fonctionne six jours sur sept.
- ◆ Pas d'avance de frais pour une consultation en médecine générale.
- ◆ Garantie de la confidentialité des échanges entre le patient et le médecin.
- ◆ Pour une consultation avec un spécialiste, le pharmacien assure la prise des rendez-vous.

## Finalisation de l'agrandissement du cimetière

Après la période hivernale, les belles journées en mars ont permis à l'entreprise VERMOT TP de finaliser les travaux d'aménagement du cimetière.

L'enrobé a été posé dans les allées, les travées ont été aplanies, le portail a été mis en place, le chemin ouvert pour le passage des gros engins dans la pâture a été arasé et enherbé.

Une dotation de la DETR<sup>1</sup> sera attribuée sur l'ensemble des travaux à hauteur de : 36 461.80 €.



La commune de Belfays, propriétaire, participe à hauteur de 1/12<sup>ème</sup> des actions menées.

NATURE DES MONTANTS AFFECTES	DAMPRICHARD (11/12 <sup>ème</sup> )		BELFAYS (1/12 <sup>ème</sup> )	
	MONTANT HT	MONTANT TTC	MONTANT HT	MONTANT TTC
Annonces légales	217.40 €	260.88 €	19.76 €	23.72 €
Frais de géomètre	595.53 €	714.64 €	54.14 €	64.97 €
Montant facturé - Ent. VERMOT	102 624.36 €	123 149.24 €	9 329.49 €	11 372.75 €
Subvention DETR	33 586.80 €	33 586.80 €	2 875.00 €	2 875.00 €

## Ravalement du mur bétonné au cimetière

Pour créer une harmonie à l'enceinte du cimetière, la réfection intérieure du mur jouxtant le parking sera effectuée avec les mêmes matériaux que sur la nouvelle partie aménagée.

Pour ce faire, les seize sépultures collées contre le mur, seront déplacées suivant une procédure



spécifique. Elle sera effectuée par les Pompes Funèbres de Charquemont.

Le coût estimé du protocole de déplacement des cavernes serait de : 10 225.00 € HT, soit de : 12 270.00 € TTC.

Le coût de l'habillage du mur a été budgété pour un montant estimé à hauteur de : 28 000 € HT.

<sup>1</sup> DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (calculée sur le HT)



## Fin des travaux de l'éclairage public

Après un certain retard, les travaux de l'éclairage public de la municipalité se sont étalés sur trois tranches.

L'entreprise BALOSSI-MARGUET a effectué la mise en place de nouveaux candélabres, en remplacement des anciennes ampoules par des LED<sup>1</sup> dans des secteurs définis.

Cet investissement influe favorablement sur la consommation en électricité et contribue efficacement à la transition écologique.

Les travaux se sont déroulés en trois séquences :



- ◆ Tranche 1 ( 2018 ) : ..... 50 753.00 € HT
- ◆ Tranche 2 (2019) : ..... 45 103.00 € HT
- ◆ Tranche 3 (2021) : ..... 61 860.00 € HT
- ◆ Total des dépenses : ..... 157 716.00 € HT
- ◆ **Soit un total des dépenses : ...189 259.20 € TTC**

La municipalité a bénéficié des subventions :

- ◆ SYDED<sup>2</sup> - tranches 1+2/2020 : ..... 17 155.00 €
- ◆ SYDED - tranche 3/2021 : ..... 13 150.00 €
- ◆ FCTVA<sup>3</sup> sera versé/2022 : ..... 25 871.73 €
- ◆ **Soit un total de recettes : .....56 176.73 €**

Le coût total des travaux sur l'éclairage public se définit ainsi :

- ◆ Total des dépenses ..... 189 259.20 € TTC
- ◆ Total des recettes ..... - 56 176.73 €
- ◆ **Total des travaux.....133 082.47 € TTC**

## Agencement au Tennis de table

Après des années d'utilisation, des aménagements seront effectués à la salle de l'association du Tennis de table.

- ◆ La refonte complète de l'éclairage de la salle par des rails de néons LED pour favoriser une lumière homogène.

Les travaux ont été assurés par l'entreprise BALOSSI-MARGUET, pour un devis de : 5 883.12 € HT, soit de : 7 059.74 € TTC.



- ◆ Après le ponçage, le rebouchage des fissures, une peinture spécifique a été posée sur le sol afin de permettre les glissements des pieds exigés par cette discipline sportive.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TARBY de la Seignotte, pour un montant de : 7 295.11 € HT, soit de : 8 754.13 € TTC.

L'aménagement total de la salle représente un coût de : 13 178.23 € HT, soit de : 15 813.87 € TTC.

<sup>1</sup> LED : Light-Emitting Diode (Français : diode électroluminescente)

<sup>2</sup> SYDED : Syndicat mixte d'Energies du Doubs

<sup>3</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Restauration du Monument aux Morts

Au fil du temps et des intempéries, le Monument aux Morts, situé sur la place du village, a perdu de son lustre et les plaques commémoratives sont particulièrement abîmées, voire cassées et illisibles.

- ◆ L'entreprise TARBY de la Seignotte procèdera à la réfection de l'édicule pour lui redonner tout son éclat.

Le coût du nettoyage s'élèverait à : 4 870.00 € HT, soit de : 5 844.00 € TTC.



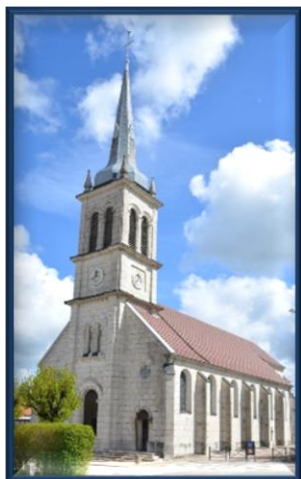
- ◆ L'entreprise CLAUD JAUMANN de Sancey assurera la restauration des dalles commémoratives et la gravure des lettres suivant un procédé typique.

Le coût total des travaux s'élèverait à : 2 490.00 € HT, soit de : 2 988.00 € TTC.

La réfection du monument représenterait un montant total estimé à : 7 360.00 € HT, soit de : 8 832.00 € TTC.

## Nouvelle chaudière à l'église

Le chauffage de l'église, de plus de vingt-cinq ans, est arrivé en fin de vie. Une étude a été menée par la municipalité pour l'implantation d'une nouvelle chaudière.



Dans les années 1990, le matériel était déposé dans le local et monté pièce par pièce.

L'étroitesse de la porte d'accès ne posait aucun souci, ce qui n'est plus le cas actuellement.

Il est donc impossible de placer la nouvelle chaudière au sous-sol, comme précédemment.

Après réflexion, il a été décidé d'aménager l'espace sur la gauche du chœur. Il est nécessaire de renforcer la dalle pour supporter les contraintes du nouvel équipement.

- ◆ Le devis pour le renforcement de la dalle par l'entreprise de Maçonnerie SIMONIN-PAGNOT de Damprichard s'élèverait à 1 010.00 € HT, soit de : 1 212.00 € TTC.
- ◆ La fourniture et l'installation de la chaudière "fioul" seront effectuées par l'entreprise MYOTTE et Cie, d'Orchamps-Vennes.

Le devis est estimé à : 12 756.56 € HT, soit de : 15 307.87 € TTC.

Le coût total des travaux est estimé à : 13 766.56 € HT, soit de : 16 519.87 € TTC.

## Réfection du toit de la Maison des Associations

La détection de traces d'eau dans le grenier de la Maison des Associations, située au 8 rue de la Mairie, amène la municipalité à projeter rapidement des travaux de réfection de la toiture. Celle-ci représente une superficie de : 827 m<sup>2</sup>.

L'entreprise CMBD BRISCHOUX de Maîche est en charge de la couverture du bâtiment ainsi que du changement des deux Vélux de désenfumage. Le montant du devis est estimé à : 82 887.50 € HT, soit de : 99 465.00 € TTC.

L'entreprise HOLUP de Damprichard effectuera les travaux de zinguerie pour un coût estimé de : 14 730.00 € HT, soit de : 17 676.00 € TTC

L'ensemble des travaux représenterait un montant total estimé à : 97 617.50 € HT, soit de : 117 141.00 € TTC



## Infiltrations d'eau dans le bureau de La Poste



**Etanchéité avant la pose des lames composites**

Des infiltrations d'eau, provenant du balcon de l'appartement situé au premier étage du bureau de La Poste, ont été constatées.

Après l'enlèvement des plaques d'habillage de la terrasse par les agents techniques, les travaux d'étanchéité de celle-ci ont été réalisés par l'entreprise HOLUP de Damprichard.

Le coût de l'aménagement s'élève à 4 899.00 € HT, soit de : 5 878.80 € TTC.

La pose des lames composites, clipsées et posées sur des lambourdes de même matière, a été effectuée par l'entreprise FMAC FLEURY de Damprichard pour un montant de : 2 277.50 € HT, soit de : 2 733.00 € TTC.

Le coût total de la remise en état de la terrasse est de : 7 176.50 € HT, soit de : 8 611.80 € TTC.

# Point sur les travaux de la voirie

Suite à la prospection des voies communales par les Membres de la commission Voirie, des travaux de réfection ont été réalisés par l'entreprise VERMOT TP de Gilley sur une majeure partie des voies répertoriées.

- ◆ Chemin de la Ratelotte ..... 8 017.10 € HT  
soit : ..... 9 620.52 € TTC
- ◆ La rue du Crotot : ..... 50 822.30 € HT  
soit : ..... 60 986.76 € TTC
- ◆ Derrière le Prélot : ..... 44 996.25 € HT  
soit : ..... 53 995.50 € TTC
- ◆ Chemin de la vie des Chênes : .. 3 575.20 € HT  
soit : ..... 4 290.24 € TTC
- ◆ La Chaux de Trévillers : ..... 1 926.40 € HT  
soit : ..... 2 311.68 € TTC
- ◆ Pré du Ban : ..... 5 665.10 € HT  
soit : ..... 6 798.12 € TTC
- ◆ Route de Thiébouhans : ..... 8 785.00 € HT  
soit : ..... 10 542.00 € TTC

- ◆ Rue des Ecoles : ..... 13 469.20 € HT  
soit : ..... 16 163.04 € TTC
- ◆ **Total des travaux réalisés : .. 137 256.55 € HT**  
soit : ..... **164 707.86 € TTC**

Les travaux de rue du Kiosque et de la rue des Clos-Magnin seront réalisés après la réfection de l'assainissement prévu en 2022. Le coût de cette opération serait estimé à : 143 954.00 € HT, soit de : 172 744.80 € TTC.

Le plan de financement prévu pour l'ensemble des travaux est ainsi défini :

- ◆ Fonds libres, TTC : ..... 208 888.97 €
- ◆ Subvention DETR<sup>1</sup> : ..... 78 340.65 €
- ◆ Subvention sécurité (aménagement plateau de ralentissement) : ..... 4 093.26 €
- ◆ FCTVA<sup>2</sup> perçu en 2022  
(sur travaux réalisés en 2021) : ..... 22 515.56 €
- ◆ FCTVA perçu sur 2023  
(sur travaux réalisés en 2022) : ..... 23 614.21 €
- ◆ **Soit un total TTC : ..... 337 452.66 €**



Route de Thiébouhans



Pré du Ban



Rue du Crotot



Rue du Crotot depuis la forêt

<sup>1</sup> DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

<sup>2</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Les achats divers. . .

Tout au long du premier semestre 2021, la municipalité a investi dans des équipements variés et dans divers aménagements, tels que :

- ◆ Une cuve d'arrosage d'une capacité de 800 litres d'eau, adaptée au tracteur, d'un montant de : 2 950.00 € HT, soit : 3 540.00 € TTC.
- ◆ Une débroussailleuse avec harnais, d'un montant de : 627.58 € HT, soit : 753.10 € TTC.
- ◆ Tire-fil électrique, bobines et câbles électriques pour : 316.04 € HT, soit : 379.25 € TTC.
- ◆ Equipements de sécurité (chaussures, casque, etc.) utilisés par les agents techniques, d'un coût de : 261.57 € HT, soit : 313.88 € TTC.
- ◆ Intervention de M. J. CAVATZ, entrepreneur en espaces verts, pour le rognage de la souche du chêne, place du village, pour un montant de : 400.00 €
- ◆ Un aspirateur professionnel pour la salle polyvalente d'un montant de : 496.50 € HT, soit de : 595.80 € TTC.
- ◆ Une borne distributrice de gel hydroalcoolique d'un coût de : 179.00 € HT, soit : 214.80 € TTC.
- ◆ L'investissement prévu, en automne, dans la plantation d'arbres près de l'aire de jeux, du remplacement de ceux de la rue du Général de Gaulle, d'un nouveau chêne sur la place et de diverses plantes d'ornement. L'ensemble des aménagements représente un coût total de : 4 493.00 € HT, soit : 4 979.32 € TTC.
- ◆ D'une armoire dite "forte", contre l'incendie, pour conserver les registres administratifs, pour un montant de : 2 251.50 € HT, soit de : 2 701.80 € TTC.
- ◆ Un réfrigérateur à la salle polyvalente destiné au Péri scolaire, pour : 1 720.23 € HT, soit de : 2 064.28 € TTC.
- ◆ Un placard pour le rangement de la vaisselle à la salle polyvalente, d'un coût de : 2 775.00 € HT, soit de : 3 330.00 € TTC.
- ◆ L'installation d'une alarme incendie, par l'entreprise GUILLAUMOT, au Chalet du Ski à la Montée, pour un montant de : 1 968.47 € HT, soit de : 2 362.16 € TTC.



Emplacement de l'ancien chêne transformé

# Mise en place des défibrillateurs

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Maïche, Damprichard s'est doté de deux défibrillateurs. Ils se présentent sous forme de boîtier mural "Electrocœur", de couleur verte et répondent aux normes CE<sup>1</sup>. Ils sont placés sur les sites suivants :

- ◆ **L'un est situé à la Mairie**, à droite de la porte de la salle du Conseil municipal.
- ◆ **L'autre est situé à la salle polyvalente**, sous l'escalier menant à la bibliothèque.

Avant toute chose, face à une personne inconsciente, il est essentiel de prévenir les secours, via le **15 (SAMU)**, le **18 (Pompiers)** ou le **112** (numéro d'urgence unique européen).



Mairie



Salle polyvalente

Le défibrillateur est un appareil qui permet d'administrer un choc électrique à une personne qui présente une absence de signe de vie : la victime ne parle pas, ne bouge pas et ne respire pas.

Demander à un tiers d'aller chercher un défibrillateur. Pour guider un samaritain, la chaîne de survie est indiquée sur l'appareil par des pictogrammes. Les instructions sont prodiguées de manière vocale tout au long de l'intervention. Depuis le décret de mai 2007, toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur automatique ou semi-automatique.

L'acquisition et la mise en place des deux défibrillateurs représentent un coût total de : 3 244.34 € HT, soit 3 893.21 € TTC.

- ◆ Deux défibrillateurs : .....2 550.00 € HT, soit de : 3 060.00 € TTC
- ◆ L'installation électrique effectuée par l'entreprise BALOSSI-MARGUET : .....694.34 € HT, soit de : 833.21 € TTC



## BORNE DE SERVICE POUR LES CAMPING-CARS

La borne pour le rechargement en eau potable et la vidange des eaux usées par les camping-cars est opérationnelle.

Elle est située sur le parking de la salle polyvalente devant l'espace des containers à verres.

Pour utiliser le service, les camping-caristes peuvent se procurer des jetons (un jeton = 2 €) à la Fromagerie ou au supermarché la Coccinelle, commerçants situés à 100 mètres, rue des Ecoles.

# A Damprichard, Zéro gaspi !



Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Préal Haut-Doubs souhaite agir sur la quantité de déchets verts déposés en

déchèterie en proposant un broyeur à déchets verts aux communes et aux EPCI<sup>1</sup> de son territoire.

Désormais, l'intégralité des EPCI du Haut-Doubs en sont dotés. Ce sont plus de deux cents communes qui peuvent avoir recours à cette pratique de

gestion et de valorisation des déchets verts.

En 2015, une convention tripartite entre PREVAL, la Communauté de Communes et la municipalité de Damprichard a été signée afin de prévoir l'utilisation à titre gracieux d'un broyeur de déchets verts.

## LA TAILLE

A Damprichard, la taille des arbres ne s'effectue pas systématiquement tous les ans.

Seuls ceux, dont la pousse présente une contrainte, sont taillés chaque année, notamment dans le cas d'une gêne à la visibilité ou à l'éclairage public. En général, il est préférable de laisser les arbres évoluer de façon naturelle en les élaguant tous les cinq ans.

Cette année, les agents municipaux ont taillé les arbres de la rue des Tilleuls. Ces derniers présentaient une gêne pour la circulation des camions.

Le volume de taille, d'environ 20 à 30 m<sup>3</sup> de branches, a nécessité la réservation du broyeur de déchets verts proposé par PREVAL.

Le broyage s'est déroulé en mars, sur deux jours. Les 5 à 10 m<sup>3</sup> de broyat résultants sont stockés sur l'aire située près de l'ancienne station d'épuration.



## L'UTILISATION DU BROYAT



Le broyat composé de copeaux de bois est semblable à de la paille. Il est posé au pied des massifs floraux sous forme de couche, dite paillage, d'environ dix centimètres d'épaisseur. Celui-ci, convenablement arrosé, conserve l'humidité de la terre, évite l'assèchement du sol en cas de bise, génère la raréfaction des mauvaises herbes et diminue la fréquence de l'arrosage à une fois la semaine.

La mouture doit être utilisée rapidement, sinon elle se détériore et elle perd de ses propriétés.

Résultats : les voyages à la déchèterie sont réduits, l'eau est économisée, ce qui contribue à prendre soin de Dame Nature. De plus, elle permet l'autonomie de la commune dans l'entretien des espaces verts.

<sup>1</sup> EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

## LE COMPOST

Le gazon n'est pas composté, il est travaillé selon le principe du mulching. Lors de la tonte, la lame de la tondeuse mulcheuse coupe l'herbe en fines particules qui se déposent uniformément sur le gazon et fertilisent le sol.

Seuls, les déchets verts du cimetière sont compostés. Ils sont collectés toutes les semaines et stockés. Un compost de qualité est obtenu au bout de deux ans.



## LE TRI DES DECHERS VERTS

Tout ce qui n'est pas végétal, tels que : les blocs de mousse verte, les pots en plastique, les fils de fer qui tuteurisent les fleurs, etc . . . ne doivent pas être déposés dans le bac du cimetière réservé aux déchets verts.



La participation de chacun d'entre nous au tri des déchets verts économise un temps précieux aux agents municipaux. Merci d'avance pour votre compréhension.

**"Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire."**

*Théodore Monod*



### **VOUS AVEZ DU TEMPS DE LIBRE**

vous aimez créer, construire, aménager, travailler en équipe . . .

**Rejoignez les bénévoles qui participent à l'installation et aux décorations du village pour Noël !**

**Une simple démarche :**

communiquer vos coordonnées au secrétariat de la Mairie, aux heures d'ouverture au public ou par téléphone : 03 81 44 22 19.

**Vous serez les acteurs indispensables**

pour que Damprichard brille de mille feux.

**Après l'installation terminée, un moment de convivialité rassemble tous les bénévoles. Le goûter et la boisson sont offerts par la municipalité en remerciement du travail accompli.**





# Tontes & branchages . . . restent à la maison !



Que faire de . . .

## SES TONTES DE GAZON ? & FEUILLES MORTES

Moins d'allers-retours  
à la déchèterie

Moins d'entretien au  
quotidien

Plus de temps pour  
profiter de son jardin !

### Les laisser sur le gazon !

#### La technique du mulching

Le mulching consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée. Elle se **décompose naturellement**, apporte au sol des éléments nutritifs et maintient un bon apport en humidité. Un kit mulching peut facilement être ajouté à une tondeuse classique.



### Protéger les plantes

#### La technique du paillis

##### AVEC DES TONTES FRAICHES

Etaler les **tontes fraîches** au pied des légumes et des plantes ornementales, en évitant le contact avec les tiges, sur une hauteur de **2 à 3 cm maximum**.

##### AVEC DES TONTES SECHES

Pour que le paillage dure plus longtemps, faire sécher les tontes et pailler vos plantations/arbres sur **10 cm environ**.

Utilités : **nourrir le sol, réduire les arrosages, diminuer la pousse des mauvaises herbes . . .**



### Les composter

#### En tas/dans un composteur

Les tontes apportent de la matière humide et de l'azote au compost. Quelques conseils tout de même :

- ◆ Ne pas mettre un **trop grand volume de déchets de tonte** dans le composteur (maximum 25 % du contenu déjà présent) et le **brasser** régulièrement.
- ◆ **Faire sécher l'herbe** avant de la mettre au composteur.



### ARRETER DE TONDRE ?

#### Laisser des coins non tondus

Un coin de prairie accueille de nombreux insectes utiles pour le jardin : pollinisateurs, coccinelles qui se régalent de pucerons.



#### Tondre moins ras

Herbe plus verte et résistante à la sécheresse car les racines sont plus profondes. Le sol plus fertile limite la pousse de la mousse.

#### Pratiquer l'éco-pâturage

Brebis sur le terrain de PREVAL.





Que faire de . . .

## SES BRANCHAGES ?

### Les composter

Vous pouvez composter les branchages de 3 cm max. en faisant des petits morceaux.



Avec un **broyeur à végétaux**

### Les broyer



Avec une **tondeuse** pour les branchages souples et fins (jusqu'à 1 cm de diamètre)

## Que faire du broyat obtenu ?

### Pailler ses plantations

- Le paillage a de nombreux avantages :
- Garde l'humidité au sol, donc moins d'arrosages.
  - Améliorer la fertilité du sol.
  - Limite la pousse d'herbes indésirables.

1h de paillage = 8h de désherbage, sarclage, et arrosages évités !

*Attention aux résineux (épicéas, tuyas . . .) à utiliser avec parcimonie car ils sont très acides. N'hésitez pas à mélanger plusieurs sortes d'essences (résineux et feuillus).*

### Composter le broyat

Le broyat de branchage va permettre d'absorber l'humidité et d'aérer le compost.



??

Je peux déposer mes tontes et branchages dans la forêt.

**FAUX !**

- Dépôt amendable d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 €
- Dégradent les sols forestiers et contribuent à la prolifération des plantes invasives (la Renouée du Japon . . .)



??

Je peux brûler mes tontes & branchages

**FAUX !**

- Amendable d'un montant pouvant aller jusqu'à 450 €
- La combustion de végétaux produit des effets toxiques et dangereux pour la santé :  
**50 kg de végétaux brûlés** émettent autant de particules fines (PM10) que :



**70 à 920 allers-retours à la déchèterie** selon le type de véhicule (base : trajet de 20 km)

# Mémo compost



**Epluchures de  
fruits et légumes**



**Reste de repas  
(légumes et féculents  
cuits, pain...)**



**Coquilles d'œufs  
écrasées**



**Essuie-tout**



**Marc de café,  
sachets de thé**



**Déchets verts**

## Brassez régulièrement

L'air est indispensable au bon déroulement du processus de compostage ; mélangez les nouveaux apports avec les matières les plus anciennes.

## Mélangez les matières

Pour obtenir une bonne décomposition, veillez à mélanger les matières vertes et humides avec des matières brunes et sèches.

## Vérifiez l'humidité

L'eau est nécessaire pour décomposer la matière mais en excès elle risque d'asphyxier le compost ; surveillez régulièrement !

*Les erreurs dans le composteur, c'est fini !*



**Viande**



**Poisson**



**Emballages**

*Vous avez un doute  
une question ?*

Contactez Préval Haut-Doubs  
[www.preval.fr](http://www.preval.fr)

**N° Vert 0800 970 071**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

# Bons Jours . . . Des animations pour les Séniors

Toutes et tous, vous attendez avec une grande impatience de vous retrouver à l'occasion de quelques animations. A l'intention des Séniors de soixante ans et plus, la municipalité a engagé avec la MUTUALITE FRANÇAISE et en partenariat avec les Caisses de retraite, des ateliers sur deux thèmes sensibles : "EN VOITURE, JE ME RASSURE" et "VITALITE".

Trois animations de ce type ont déjà été mises en place en avril 2012, juin 2014 et mars 2019. Suite au vif succès et aux nombreuses demandes, l'équipe municipale s'empresse de répondre à cette attente.

Les ateliers se composent de sept séances collectives, dont une de présentation. Elles sont animées par des intervenants qualifiés, à raison d'une fois par semaine. Vu le contexte actuel, le nombre de participants est limité à dix personnes maximum (huit inscrits et deux animateurs). Suivant le nombre d'inscriptions, deux groupes peuvent être organisés sur une journée : le matin et l'après-midi.

## EN VOITURE, JE ME RASSURE

L'animation s'étalera du lundi 27 septembre au lundi 22 novembre 2021 (sauf les lundis 25 octobre et 1<sup>er</sup> novembre). Les séances sont d'une durée de deux heures. Le premier groupe se déroulera de 10 heures à 12 heures et le second de 14 heures à 16 heures.

**Les objectifs de l'atelier "En voiture, je me rassure" :**

- ◆ Reprendre confiance en soi et maintenir la liberté de déplacement.
- ◆ Conforter les pratiques de conduite et maintenir une vie sociale le plus longtemps possible.
- ◆ Sensibiliser aux dangers de la route compte tenu des changements liés à l'âge et de l'évolution des infrastructures.



## VITALITE

L'atelier est programmé pour le printemps, du lundi 28 février au lundi 11 avril 2022. Les séances sont d'une durée de deux heures trente. Le premier groupe, se réunira de 9 heures 30 à 12 heures, et le second de 14 heures à 16 heures 30.

**Les objectifs de l'atelier "Vitalité" :**

- ◆ Améliorer sa qualité de vie et préserver son capital santé.
- ◆ Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité.
- ◆ Initier un parcours de prévention globale au sein des ateliers "Bons Jours".

Les rencontres hebdomadaires se dérouleront dans la salle du Foyer. Une contribution est demandée à chaque personne inscrite de 20 € par atelier de sept séances.

Les inscriptions se font auprès de Chantal DUBOC, par téléphone : 03 81 44 29 06 - 06 07 29 16 90.

# Journée Défense et Citoyenneté, c'est quoi au juste ?

Tous les jeunes entre 16 et 25 ans doivent participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Elle est organisée par l'armée. Elle permet de s'informer sur ses droits et ses devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions françaises.

Cette journée est obligatoire. Sans attestation de participation à la JDC<sup>1</sup>, les inscriptions aux examens et aux concours seraient refusées.

## Calendrier de vos démarches

- ◆ **A partir de 16 ans**, se faire recenser à la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Renseignez ses coordonnées de téléphone et de courriel. Après trois mois, s'inscrire sur le site internet<sup>2</sup>.

Les modalités pour se faire recenser dépendent de l'âge : si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents ; s'il est majeur, il doit faire la démarche seul.

En cas d'absence du jeune, son représentant légal peut faire la démarche à sa place et signer les documents.

- ◆ **A 17 ans**, le jeune reçoit une convocation pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté. A la fin de celle-ci, un certificat de participation lui est remis. Il lui servira pour s'inscrire aux différents examens (CAP, BEP, Baccalauréat, concours aux grandes écoles et de la fonction publique)

## On y fait quoi ?

Avec les autres jeunes présents et les formateurs, plusieurs thèmes sont abordés :

- ◆ La sécurité routière.
- ◆ Les dons du sang et d'organes.
- ◆ Le rôle de l'armée et ses métiers.
- ◆ Les formes d'engagement : service civique, réserve citoyenne.
- ◆ La charte des droits et des devoirs du citoyen français.

**Maintenant bien informés, effectuez vos démarches sans tarder !**

**ma JDC.fr**  
Journée Défense et Citoyenneté

**RENDEZ-VOUS SUR service-public.fr**

**Le recensement, c'est dès 16 ans!**

ANIMATEUR ENCADRANT MAIRE PARTENAIRE

Ou à la mairie avec ta pièce d'identité et ton livret de famille

**Pourquoi? : pour être convoqué(e) à ta journée défense et citoyenneté**

<sup>1</sup> JDC : Journée Défense et Citoyenneté

<sup>2</sup> Site internet majdc : [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)

## Quoi de neuf au Périscolaire ?

L'année scolaire a toujours été rythmée par le protocole sanitaire et le port du masque dès le CP<sup>1</sup>, et surtout, avec l'objectif N° 1 : éviter le brassage. Alors, les enfants mangent et jouent par classe.

Les repas confectionnés par les artisans sont toujours très appréciés. Les menus sont consultables sur le site de la mairie<sup>2</sup>.

Suite à l'effectif plus important le mardi, un service civique de l'école élémentaire "Les Marronniers", renforce le service des repas et à l'accompagnement des écoliers.



Pendant le quart d'heure de détente et suivant la météo, les enfants profitent au maximum de l'extérieur. Il est impératif qu'ils restent groupés par classe. De nombreux jeux ont été mis à leur disposition : Baby-foot, Lego, jeux de cartes, coloriages, bricolage, etc . . .

Dernière ligne droite avec l'espoir de se retrouver le 2 septembre, rentrée 2021/2022 . . . Sans masque ???

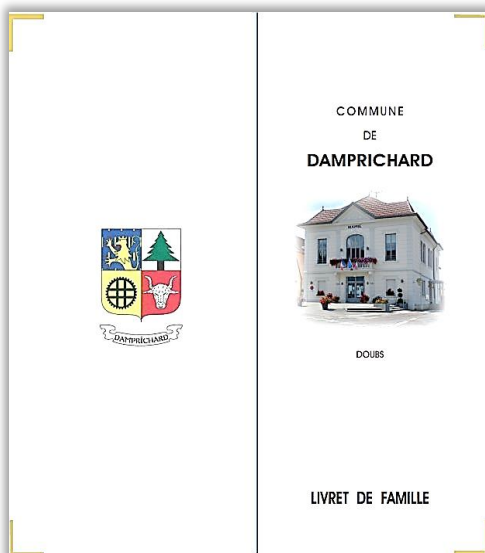
Allez . . . on y croit . . . !!!!!

## Le livret de famille relooké !

Les années passants, il est de bon ton de rafraîchir la jaquette du livret de famille.

Le livret de famille est un document officiel qui est remis à la naissance du premier enfant ou lors du mariage.

Le fascicule compile tous les actes d'état civil des membres d'une même famille. Il doit être mis à jour à l'occasion de tout événement survenu après sa délivrance (mariage des parents, naissance, adoption, divorce, décès, etc.). Il appartient à chaque détenteur



Maquette du livret de famille

du livret de famille d'entreprendre les démarches afin que les modifications soient notifiées dans le livret.

En cas de perte ou de vol, il faut tout d'abord le signaler auprès de la gendarmerie qui édite une déclaration de l'acte. L'attestation est obligatoire pour faire une demande de second livret de famille, appelé duplicata.

La demande se fait auprès du secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture au public. Elle est gratuite.

<sup>1</sup> CP : Cours Primaire

<sup>2</sup> Site internet de la Mairie : [mairie-damprichard.fr](http://mairie-damprichard.fr)

# Vente de fleurs et de légumes

Le Comité des Fêtes de Damprichard a organisé une vente de fleurs et de légumes le jeudi de l'Ascension. Le retrait des commandes ainsi que la vente sur place se sont déroulés de 9 heures à 15 heures sur le parking de la salle polyvalente avec le respect des gestes barrières.

Les membres du Comité ont bravé le froid, le vent et la pluie, mais ils sont satisfaits de cette première initiative du nouveau Comité des Fêtes.

D'autres idées sont déjà en train de germer, avec bien sûr et surtout l'organisation de Noël au Village, si les conditions sanitaires le permettent.

Rappelons que la continuité de la collégiale a été votée avec sept nouveaux membres, le 13 octobre 2020 en assemblée générale extraordinaire, pour remplacer les six démissionnaires.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du Comité, apporter de nouvelles idées et donner un peu de votre temps, vous pouvez vous faire connaître en adressant un e-mail :

[comite.des.fetes.de.damprichard@gmail.com](mailto:comite.des.fetes.de.damprichard@gmail.com)



# Belle embellie à l'école "Les Marronniers"

Le projet a été mené par trois élèves de Terminale en BAC PRO SAPAT<sup>1</sup>, du lycée SAINT-JOSEPH des Fontenelles, pendant l'année 2020-2021 : Pamela, Cloé et Sarah. Deux de ces étudiantes habitent à Damprichard.

En novembre 2020, première prise de contact avec Monsieur le Maire afin de pouvoir mettre en place la réalisation d'une fresque sur une partie du mur intérieur de l'école élémentaire.

Le 3 décembre, rencontre à l'école "Les Marronniers" afin de présenter le dessin et établir le planning. Trois classes participent au projet : CP<sup>2</sup> - CE1<sup>3</sup> et CM1<sup>4</sup>. Les instituteurs, Monsieur le Maire et la municipalité trouvent le projet très intéressant.

Le 3 mars 2021, les initiateurs rencontrent M. TROMBELLA, graffeur et auteur de la peinture de l'aire de jeux des enfants, ils décident du thème :

## "Les 4 saisons et La Linea"

Le 24 mars 2021, les dessins effectués par les élèves sont remis à M. TROMBELLA pour la réalisation d'une esquisse.

Le 11 mai, les agents techniques appliquent sur le mur un produit spécifique pour éradiquer la mousse et les moisissures, puis ils le nettoient au Karcher.

L'exécution de la fresque est programmée pour le 21 mai . . .

hélas . . . la météo est contre les initiateurs ! Enfin le soleil fait un clin d'œil le 27 mai. M. TROMBELLA réalise un excellent travail, avec l'aide des enfants qui interviennent par groupe et par classe, (Covid oblige), assisté de Pamela, Cloé et Sarah, et en présence de quelques membres de la municipalité.

Bravo Pamela, Sarah, Cloé ! Belle réalisation de votre projet !

Côté financier, la réalisation de la fresque s'élève à 680.00 € dans le cadre du projet scolaire.

La fresque pourrait, dans les années à venir, connaître une continuité.



**N'hésitez pas à vous rendre à l'école "les marronniers" pour découvrir " Les 4 saisons et La Linea".**



Pamela - Cloé et Sarah

<sup>1</sup> BAC PRO SAPAT : Bac Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires

<sup>2</sup> CP : Cours Primaire

<sup>3</sup> CE1 : Cours Elémentaire première année

<sup>4</sup> CM1 : Cours Moyen première année



# La Vie associative

*Etablissements Petermann*



**Usine d'horlogerie (boîtes et bracelets de montre)**  
**Située : 1, rue du Clos Magnin – 25450 Damprichard**

# Au Revoir Jeannot



**Yves JEANNIN et Jean SANDOZ**  
**La Cécilia - Damprichard - avril 2002**

"En 2002, Jean SANDOZ est nommé Président du Comité de Jumelage. Il assume cette responsabilité pendant douze années.

Très vite, il prend cette fonction très à cœur. Il travaille avec les responsables de Loc-Maria-Plouzané, ville jumelle de Damprichard. Les échanges entre les enfants et les adultes sont organisés et perdurent. Des liens d'amitié très forts se sont tissés au fil des années.

Les idées ne lui manquent pas ! Jeannot s'est fixé un but, donner la même chance à tous les enfants du village de pouvoir découvrir la Bretagne. Pour cela, il est nécessaire de diminuer le coût du voyage. En effet, traverser la France d'est en ouest, 1008 km pour rejoindre la Bretagne, ce n'est pas la porte à côté !

Alors, les idées germent. Plusieurs soirées "cabaret" se succèdent, trois-cent-cinquante repas sont confectionnés et servis par les bénévoles.

Qui ne se souvient pas du week-end du 23 avril 2006 avec le chœur d'hommes "La Débandade" !

Également, la vente de gâteaux vendus aux foires de printemps et d'automne à Damprichard ajoutent un complément financier.



**XXème anniversaire du Jumelage**  
**Damprichard - mai 2008**

Pour le vingtième anniversaire du Jumelage, Jeannot organise un voyage à Loc-Maria-Plouzané, celui-ci coïncide avec les fêtes maritimes "Brest 2008". Au retour, une journée est consacrée à la découverte du Puy du Fou et de son fabuleux spectacle de la Cinéscène. Quel souvenir !

Homme de contact, il sait se faire apprécier des enfants, avec respect, malgré les différences entre les générations.

En 2014, il passe la main à la jeunesse tout en restant Membre du Comité.

Pendant de nombreuses années, Jeannot s'est investi, en tant que membre, dans les manifestations organisées par le Comité des Fêtes."

*Comité de Jumelage*  
*Comité des Fêtes*

"Pour nous choristes, Jeannot représentait une pièce maîtresse chez les basses.

Toujours présent, passionné, rassurant pour les autres autour de lui et ce, pendant plus de 60 ans.

C'est aussi pour nous l'occasion de le remercier ainsi que tous les choristes partis trop tôt."

*Jean-Louis GARRESSUS*  
*Président de La Cécilia*



# Adieu Jojo

"Cet automne, l'Harmonie l'Avenir a perdu son plus fidèle serviteur. Depuis l'âge de 12 ans, Georges JEANNERET s'était engagé dans la musique. Trompettiste avant tout à l'Harmonie, il participait également à la Clique, dirigée par son papa. Il fit son service national au sein de la prestigieuse musique militaire de Dijon.

Jojo consacrait une immense partie de son temps à la musique. Chaque jour, il répétait chez lui les partitions pour assurer sa partie sur les rangs de l'orchestre. C'était un vrai passionné qui a réussi à motiver les plus jeunes.

Sa patience, sa gentillesse, son humour étaient toujours de mise. Son contact si chaleureux avec la jeunesse était remarquable. Fort de ces qualités, il a dirigé l'ensemble junior pendant vingt-cinq ans. Son effectif a dépassé les trente musiciens, tant ces jeunes aimaient se retrouver sous la baguette "magique" de Jojo. Cet orchestre a été une fierté de l'Harmonie.



L'Harmonie salue l'abnégation de Jojo. Il a été notre Sous-Directeur pendant plus de trente-cinq années. Outre le temps passé à la direction et à former de jeunes cuivres, il préparait les répétitions de tout l'orchestre, en s'assurant que chaque musicien ait bien sa partie à jouer. Il se chargeait des photocopies et de la distribution des partitions. Rien n'était laissé au hasard.

On pouvait compter sur Jojo pour accomplir tous les petits services nécessaires à la vie d'une association. Les répétitions se terminaient en général par un petit verre de l'amitié, avant de se quitter. Il en profitait pour nous distiller ses meilleures blagues.

C'est pour tout ça que Jojo laisse un grand vide autour de tous les musiciens. Il était un personnage. Nous garderons un souvenir ému de tous ces bons moments passés ensemble.

Nous pensons à sa famille, à son fils Thomas, à son frère Bernard, tous les deux musiciens de l'Harmonie et anciens présidents."

*Frédéric PIERRE*  
*Président de l'Harmonie*



**Château Montalembert**  
**Maïche - septembre 2009**

# Les infos du Club d'aéromodélisme

Le CAPM<sup>1</sup>, nom de l'association du Club d'AéroModélisme du Plateau de Maîche, créé en 2006 par quelques passionnés et affilié à la FFAM<sup>2</sup>. Le Club compte une vingtaine de licenciés issus des communes du plateau maîchois, de sept à soixante-dix-sept ans.

Depuis 2008, Les vols s'effectuent sur le terrain de Charquemont à la Combe-Saint-Pierre. L'hiver, ils se déroulent en salle, au gymnase du collège Mont-Miroir à Maîche. Depuis l'été 2020, un créneau horaire a été autorisé aux étangs du Bois du Roy à Trévillers pour le pilotage des hydravions.



Depuis 2019, le Club dispose d'un local de construction, situé à la Maison des Associations de Damprichard. Il est équipé d'une machine de découpe numérique, d'une imprimante 3D, d'une machine de découpe au fil chaud, etc . . .

## L'AEROMODELISME, C'EST QUOI ?

L'aéromodélisme est une activité complète qui se pratique dans le partage et la bonne humeur.

Le CAPM permet de pratiquer le radio-pilotage des avions classiques à moteur, des planeurs et des hélicoptères.



La construction, le montage ainsi que les réparations font partie intégrante du plaisir à s'occuper de ces machines volantes.

## L'AEROMODELISME, POUR QUI ?

Toute personne intéressée par les avions et autres aéronefs.

Les instructeurs du Club se feront un plaisir de faire découvrir aux jeunes et aux moins jeunes, la possibilité de piloter en toute sécurité grâce au système de doubles commandes de l'avion à l'école du Club.

Les bricoleurs, qui aiment la réflexion, la construction, peuvent s'épanouir en pratiquant le modélisme.

## CAPM, LES COORDONNEES

Tous les renseignements nécessaires sont accessibles sur le site internet<sup>3</sup>.

Contact courriel : [capm25140@gmail.com](mailto:capm25140@gmail.com)



<sup>1</sup> CAPM : Club d'Aéromodélisme du Plateau de Maîche

<sup>2</sup> FFAM : Fédération Française d'AéroModélisme

<sup>3</sup> Site internet : <https://aeromodelisme.maiche.free.fr>

# Pas de confinement pour le Ski-Club !

Malgré une année mouvementée due aux mesures sanitaires liées à la Covid-19, le Ski-Club peut cependant se réjouir d'une belle saison où les enfants ont profité au maximum d'un nombre important d'entraînements.



**Auberge de Patrick BOHARD - Meix-Musy  
Mardi 27 octobre 2020**

Le Ski-Club bénéficiant du statut de sport de plein air, le ski ou les autres activités ont pu se dérouler alors qu'une grande majorité des associations était à l'arrêt complet. Une interruption des entraînements sur trois semaines a été observée en novembre.

La neige tombée dès le 1<sup>er</sup> décembre, puis en février et oh surprise ! de nouveau en mars, alors qu'elle n'était plus attendue, a permis de skier pour le grand plaisir de tous. Certes, toutes les rencontres ont été annulées mais espérons que l'année prochaine, les enfants pourront y participer. Une seule séance du mercredi n'a pas été assurée



**Randonnée nordique - Les Fontenelles  
Mardi 9 février 2021**

du fait de la météo, sinon le temps a généralement été favorable. Tout cela compte pour conserver la motivation.

Lors du bilan de l'école de ski, il a été constaté que la pratique "loisir" est majoritairement celle qui motive le plus grand nombre des adhérents. Le but du Club est de pouvoir répondre aux différentes aspirations et également de faire découvrir et vivre le plus d'aspects possibles de la pratique nordique, et la compétition en constitue une réalisation bien concrète.

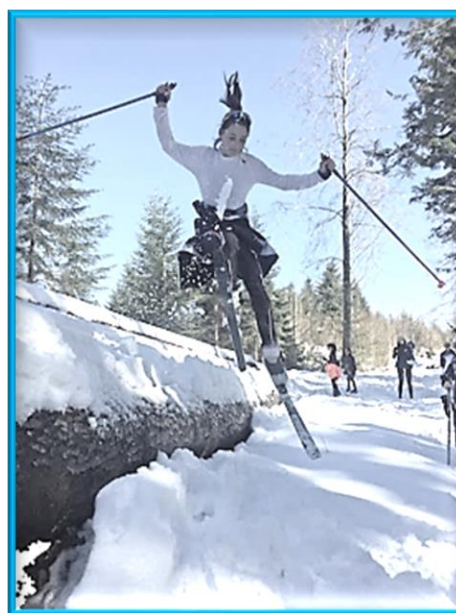
Depuis la reprise en septembre 2020, les activités ont été nombreuses :

## LES DIMANCHES DE LA PERIODE AUTOMNALE

- ◆ 27 septembre : une séance de course à pied à la Combe-Saint-Pierre.
- ◆ 29 novembre : une randonnée marche nordique au départ de la Montée.

## VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT

- ◆ Mardi 20 octobre : stage journée ski-roue/rollers à Arçon.
- ◆ Jeudi 22 octobre : rando journée sur le parcours du Trail des Echelles de la Mort.
- ◆ Mardi 27 octobre : journée thématique au Meix-Musy avec la famille BOHARD.



**Bois des Trois Sapins - Le Russey  
Mercredi 17 mars 2021**

## À NOËL, DES INEDITS

- ◆ Mercredi 23 décembre : grande matinée ski-roue à Montbéliard
- ◆ Mercredi 30 décembre : journée ski à la Montée

## EN FEVRIER, SUR LA NEIGE

- ◆ Mardi 9 février : rando écailles à Les Fontenelles
- ◆ Jeudi 11 février et mardi 16 février : stages "journées au Gardot" (skate et classique)

## LES MERCREDIS, DIRECTEMENT SUR LA NEIGE

- ◆ En ski : deux séances en décembre à la Montée, quatre en janvier à Fournet-Blancheroche, dans le bois des Rachottes à la Combe-Saint-Pierre et à la Montée puis, deux en mars dans le bois du Russey et à la Bosse
- ◆ En ski-roue/rollers : quatre séances sur le parking des TUILERIES à Maiche, à l'ancienne scierie BULIARD à Damprichard (le Ski-Club remercie les propriétaires d'en autoriser les accès ) et à Frambouhans.

## AU FINAL, AVEC UN EFFECTIF D'UNE TRENTAINE DE JEUNES

- ◆ Un entraînement de course à pied
- ◆ Trois journées ou grandes matinées de randonnée ou de marche nordique
- ◆ Deux journées et quatre après-midis de ski-roue/roller
- ◆ Dix demi-journées de ski (écailles-classique-skate)
- ◆ Trois journées de ski avec pique-nique

Merci aux encadrants, François et Jacky pour leur disponibilité le mercredi, et à tous les parents qui ont permis de compléter l'encadrement sur des ateliers, accompagnés en rando, suivis en ski-roue ou tout simplement véhiculé les enfants.

Merci à Alix qui a encadré plusieurs séances avec les plus grands en présentant et en appliquant quelques méthodes d'entraînements vécues au sein du Comité départemental.

## NOTEZ DES A PRESENT, DANS VOS AGENDAS, LES DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- ◆ Dimanche 12 septembre 2021 : Trail des Echelles de la Mort.
- ◆ Samedi 2 octobre 2021 à 17 heures : L'Assemblée Générale.

Prenez soin de vous . . .



Ski-roue à Damprichard - Mercredi 10 mars 2021

### Les Vétérans du CSD<sup>1</sup>

vous invitent à leur traditionnel tournoi de pétanque

**le samedi 28 août 2021 à partir de 13 H 30 - terrain de foot**  
si la météo est favorable.

Sinon, le tournoi est reporté au samedi 4 septembre 2021

<sup>1</sup> CSD : Concordia Sport de Damprichard

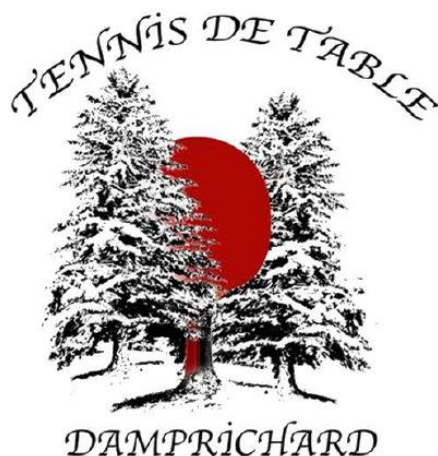
## Quoi de neuf au Tennis de Table ?

Après une année sportive commencée timidement avec les gestes barrières, mais très vite stoppée aussi bien pour la compétition que pour les entraînements. Le Club espère reprendre, dans de meilleures conditions, la nouvelle saison !

Les pratiques de ping-pong se dérouleront, désormais dans une salle rénovée, dotée d'un sol flambant neuf et d'un éclairage moderne.

Les membres de l'association remercient la municipalité pour son soutien et la réalisation des travaux, qui leur permettra d'optimiser ce sport dans la salle dédiée au Tennis de Table.

Le Club de Damprichard aligne cinq équipes en compétition : une départementale 1 qui devrait accéder en régionale, suivie des



départementales 2, 3 et 4, ainsi qu'une équipe jeune, ce qui permet de jouer à tous les niveaux.

Pour faire vivre ces équipes, l'association recrute volontiers, avis aux amateurs . . .

Des créneaux d'entraînements sont proposés pour la compétition, pour les débutants, pour une activité de loisir. Les séances et les stages sont

encadrés par des entraîneurs professionnels.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année (loto, tournoi . . .), ainsi que des évènements au sein du Club.

Une session "portes ouvertes" est prévue le samedi 4 septembre 2021 de 10 heures à 16 heures. Les personnes intéressées auront tout le loisir de découvrir le ping-pong, les activités du Club, et s'inscrire. Vous êtes attendus nombreux à la salle du Tennis de Table située à la Maison des Associations, 8 rue de la Mairie.

Pour toutes demandes et informations, se rapprocher du Président, Nicolas CSUZI, au : 07 68 34 16 11 ou par courriel<sup>1</sup>.

Les activités du Club sont consultables sur le site internet<sup>2</sup>.



<sup>1</sup> Courriel : [tennis.de.table.damprichard@outlook.fr](mailto:tennis.de.table.damprichard@outlook.fr)

<sup>2</sup> Site sur Club de Tennis de Table : <https://ttdamprichard.clubeo.com>

## Coups de cœur . . . La Bibliothèque

Les bénévoles de la Bibliothèque souhaitent partager avec vous leur passion du livre et vous présentent leurs trois coups de cœur. Ils espèrent vous donner l'envie de découvrir ces romans. Ils seront heureux de vous accueillir et de vous conseiller dans leurs locaux.

### A LA LUMIERE DU PETIT MATIN d'Agnès MARTIN-LUGAND



Hortense est passionnée par son métier, la danse. Un accident bouleverse son quotidien et remet en cause sa passion. Enfermée dans une relation amoureuse sans issue, elle se disait heureuse mais elle devient spectatrice de sa vie. C'est l'occasion d'une grande remise en question. Où donc est sa place ? Ce coup du sort n'est-il pas l'occasion de raviver la flamme intérieure qu'elle avait laissée s'éteindre.

Agnès MARTIN-LUGAND est une romancière française. Les personnages principaux de ses livres sont souvent des femmes et l'intrigue se déroule à notre époque.

### MIROIR DE NOS PEINES de Pierre LEMAITRE

Paris, avril 1940, Louise institutrice, perd pied suite à un événement tragique. La population française fuit devant l'avancée des Allemands. Le chaos de sa vie, mêlé à celui de la débâcle, la conduit sur les routes de France. Une suite de rencontres et d'événements tisse son périple. Quels liens relient les différents personnages et son passé ?

Sur fond de débâcle, Pierre LEMAITRE relate des faits historiques peu connus. Plusieurs histoires s'entremêlent, chacune ayant son importance. L'auteur nous tient en haleine jusqu'à la dernière page.

Ecrivain et scénariste français, Pierre LEMAITRE reçoit le prix Goncourt en 2013 pour son livre "Au revoir là-haut" puis un César en 2018 pour l'adaptation au cinéma de cette même œuvre.



### RESPIRE ! LE PLAN EST TOUJOURS PARFAIT de Maud ANKAOUA



Malo, 30 ans, gestionnaire performant est appelé à Bangkok pour redresser une entreprise en difficulté. Il surprend une conversation qui l'anéantit, il pense qu'il va mourir ! Au moment où il perd tout espoir, il rencontre une vieille dame thaïlandaise qui lui propose un pacte étrange.

Est-il prêt à modifier le cours de son destin ? Et si tout son vécu est placé sur son chemin pour lui permettre de s'accomplir ?

Après son premier roman "kilomètre zéro", véritable parcours initiatique dans les montagnes du Népal, Maud ANKAOUA nous emmène à la découverte des saveurs et des parfums de la Thaïlande. Un beau roman mêlant l'exotisme et la réflexion.

Bonne lecture !



# Les infos de l'Entente Sportive du Pays Maïchois

La saison avait bien commencé, avec des effectifs cohérents et impliqués. La pandémie de la Covid-19 a obligé le Club à stopper ses activités dès novembre 2020. A partir des mois de février et mars 2021, elles ont repris par intermittence en raison des cas de contamination, des fermetures de classes et de la neige.

L'association reste mobilisée jusqu'à la fin juin, elle prépare la nouvelle saison avec l'espoir qu'elle soit sans coupure.

Suite aux deux saisons perturbées, le Club de l'ESPM<sup>1</sup> a décidé la gratuité de tous les renouvellements de licence. En effet, après ces périodes sans manifestation, sans moment de

convivialité et sans une pratique optimale du football, les licenciés qui ont payé leur droit pour la saison 2020-2021 n'auront pas à déboursier quoique ce soit sur celle de 2021-2022.

Pour les nouveaux licenciés, les tarifs de la saison dernière restent appliqués suivant les catégories indiquées ci-dessous :

CATEGORIE	TARIF	PACK LICENCE	CONTACT INFOS
U7 & U9 2013 à 2016	40 €	1 carte LOTO 1 paire de chaussettes + 1 short	Geoffrey MAILLARD 06 12 52 86 22
U11 2011/2012	50 €	1 carte LOTO 1 paire de chaussettes + 1 short	Jean-François BARTHOULOT 06 87 59 09 43
U13 2009/2010	65 €	1 carte LOTO + 1 paire de chaussettes <b>Formation PSC1</b>	
U15 2007/2008		prise en charge après le collège pour goûter et entraînement	
U18 2004 à 2006	80 €	1 paire de chaussettes	Benjamin THIERRY 06 64 36 77 91
Sénior	100 €	1 paire de chaussettes	
<b>2 licences dans la même famille : -10 € - 3 licences dans la même famille : -20 € Sénior étudiant ou chômeur : -20 € - Autres situations : à discuter</b>			
<b>50 € de caution pour les catégories U18 et Sénior seulement, pour assurer l'arbitrage des équipes des jeunes et la participation aux évènements du Club.</b>			

**Le Club recrute des joueurs et joueuses dans toutes les catégories.**

Pour améliorer la prise en charge des jeunes notamment, et l'accueil de tous les licenciés, il recrute du personnel sous forme de stage d'apprentissage et/ou de service civique en qualité de : **Chargé de communication et animateurs sportifs.**

Un appel est lancé aux parents, licenciés, anciens licenciés et suiveurs du Club : **tous les bénévoles sont les bienvenus pour accompagner les différentes équipes des jeunes et des séniors.**

Pour anticiper les coupures, la reprise de la prochaine saison est prévue courant du mois d'août pour toutes les catégories. Des

informations plus précises seront diffusées sur le site<sup>2</sup> du club de l'ESPM. Pour tout renseignement, contacter :

- ◆ **Jean-François BARTHOULOT** au 06 87 59 09 43 ou par courriel<sup>3</sup>.
- ◆ **Benjamin THIERRY** au 06 64 36 77 91 ou par courriel<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> **ESPM** : Entente Sportive du Pays Maïchois

<sup>2</sup> **Site internet du Club** : <https://es-paysmaichois.footeo.com/>

<sup>3</sup> **Courriel de Jean-François BARTHOULOT** : [espm.jfbarthoulot@yahoo.com](mailto:espm.jfbarthoulot@yahoo.com)

<sup>4</sup> **Courriel de Thierry BENJAMIN** : [thierry.benjamin@orange.fr](mailto:thierry.benjamin@orange.fr)

# L'ADMR de Damprichard a besoin de vous !

La crise sanitaire est toujours belle et bien présente dans notre quotidien, mais elle a peu freiné les actions de l'ADMR<sup>1</sup> sur le secteur. L'ensemble des salariés ont reçu les équipements nécessaires (masques, gants, surblouses, . . .) pour maintenir toutes les interventions dans le respect des consignes sanitaires.

Le Président, Gérard MAUVAIS salue le bon travail des agents auprès des personnes aidées, et les remercie pour les qualités d'adaptation dont ils ont su faire preuve. Au cours de l'année 2020, près de 18 000 heures ont été effectuées vers les personnes âgées, auxquelles il faut ajouter plus de 2 000 heures auprès des personnes en situation de handicap. Par manque de personnel, la garde des enfants dans les familles a été quelque peu délaissée.

L'ADMR dote progressivement son personnel en véhicule de service/fonction. A ce jour, plus de 23 500 km ont été parcourus sur son périmètre d'actions.

Elle compte également sur les intentions de l'Etat qui a promis de revaloriser la grille salariale avant la fin de l'année pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés.

Elle recrute tout au long de l'année, soit pour des remplacements, soit pour des contrats de plus longues durées. Quel que soit votre profil, si vous souhaitez reprendre une activité ou compléter un travail à temps partiel, l'ADMR étudiera votre candidature.

L'association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe actuelle. Si vous avez du temps à consacrer aux autres, si l'entraide et le partage sont des notions qui vous animent et, si vous souhaitez favoriser le maintien à domicile dans votre commune, rejoignez une équipe sympathique et impliquée !

Toute l'équipe souhaite reprendre au plus vite la vente de fleurs, partager les goûters avec les personnes aidées, organiser



des moments de convivialité, qui sont autant d'occasions de rompre l'isolement et la solitude, de se retrouver et de tisser des liens entre voisins, bénévoles . . .

Afin d'aider nos aînés et si vous souhaitez travailler avec une équipe motivée, rejoignez l'association en tant que bénévole ou en tant que salarié. N'hésitez pas à contacter le service pour avoir de plus amples informations. Soit par e-mail<sup>2</sup> ou par téléphone : 03 81 44 56 82.

**Pensez-y : l'aide que nous apportons aujourd'hui aux autres est une assurance pour nous demain.**

<sup>1</sup> ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

<sup>2</sup> Adresse e-mail : [admr@fedemilieu.org](mailto:admr@fedemilieu.org)

# Les Infos diverses

*Etablissements Yves Silvant*



**Usine d'estampage, de petite métallurgie, de mécanique de précision  
et de traitement de surface des métaux.**

**Située : 22, rue du Professeur Grammont – 25450 Damprichard**

## Infos de l'école maternelle "Arc en Ciel"

Malgré les circonstances particulières et les multiples mesures sanitaires mises en place, le deuxième semestre s'est déroulé dans de bonnes conditions à l'école maternelle "Arc en Ciel".

Les jeunes élèves ont pu bénéficier de certaines animations et de quelques spectacles. Le photographe de Seloncourt, Pascal CADAUT, a pu réaliser les clichés très prisés par les enfants, mais tout autant par les parents.



Un petit air de vacances flotte à la Grande Section !



Suivons le chemin . . . avec la Petite Section

La prochaine rentrée scolaire est fixée au jeudi 2 septembre 2021. 61 élèves sont inscrits à ce jour, sachant que des changements peuvent toujours survenir au cours de l'été.

La répartition entre les classes est la suivante : 15 futurs potaches en Petite Section, 23 en Moyenne Section et 23 en Grande Section.

Mmes Bénédicte WANNER, Directrice, Patricia ETEVENARD et Aline SCHELL composent l'équipe enseignante.

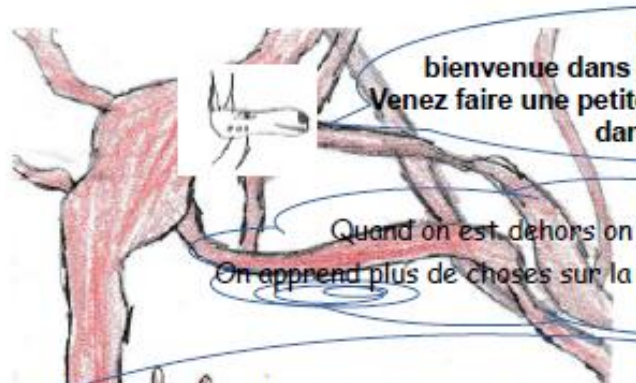
Celle des ATSEM<sup>1</sup> regroupe Mmes Isabelle COULOT et Josette GODIN.



La Moyenne Section joue avec les couleurs


<sup>1</sup> ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

# La classe en forêt !




Chers habitants,  
bienvenue dans la classe en forêt des CE2-CM2 !  
Venez faire une petite randonnée pour voir leurs cabanes  
dans la forêt du cotard.

Quand on est dehors on apprend à se débrouiller.  
On apprend plus de choses sur la nature. On apprend différemment.




Un jour je me suis caché derrière la cabane « Les quatre saisons »  
et j'ai vu plein d'enfants s'activer.  
Ils ramassaient des branches, des cailloux et des objets naturels  
pour faire leur sentier des balais de sorcières !  
Des balais de sorcières dans la forêt du côté ?  
Venez vous promener sur ce sentier et vous découvrirez les textes des CE2  
qui vous apprendront pourquoi les arbres ont des balais de sorcières !

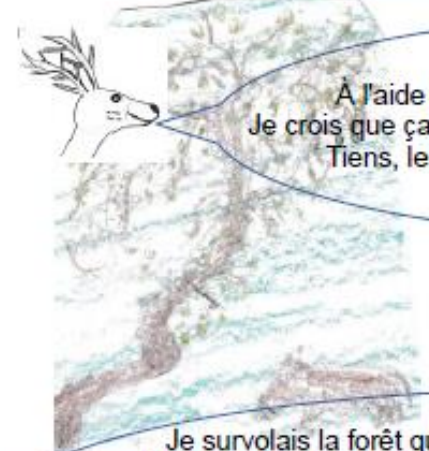
Les 2 guerriers, Coclico, Les 4 saisons, La souche à 4,  
Les fous, LR en feu, les 3 bricoleurs, les 3 mousquetaires



Oh, quelles constructions d'experts !  
Je suppose que c'est pour l'hiver.  
Mais les CE2-CM2 s'y abritent aussi  
Quand il y a de la pluie.  
Pour que ce soit des cabanes de pro  
Je suis sûr qu'il y a du couenneau de chez Prétot,  
Et des plans d'élèves intelligents  
Grâce à des maîtres bien savants.



Quels artistes !  
À l'aide de la nature ils ont fait des splendides œuvres d'art !  
Je crois que ça s'appelle le land-art. Leurs supers totems sont magnifiques !  
Tiens, les CM2 s'activent avec leurs compas et leur décimètre  
pour faire le plan de la classe en forêt.



Je survolais la forêt quand j'ai vu la classe de CE2-CM2 Robert Desnos  
et Tristan du Centre Bermont de Charquemont. Ils creusaient avec une bêche  
pour trouver des décomposeurs du sol. Les décomposeurs du sol, ce sont des insectes,  
dont la plupart sont microscopiques, qui vivent dans la terre.  
Les élèves utilisent une loupe ou un tamis. Quelles belles recherches !



« J'aimerais que le temps soit plus long. »  
 « On pourrait tendre une bâche au-dessus du cercle du conseil. »  
 « J'aimerais dormir dans la forêt. »



Je planais tranquillement quand j'ai vu la classe de CE2-CM2 Robert Desnos qui s'asseyait autour d'un cercle. Puis le président de la classe a annoncé le programme de l'après-midi. Ensuite ils sont allés en ateliers. Plus tard j'ai entendu le triangle qui signalait la pause dans les cabanes. À la fin ils sont revenus dans le cercle du conseil pour faire le bilan puis ils sont redescendus vers le village.

« Le moment que j'ai le plus aimé c'est faire les cabanes. »  
 « Ce que j'ai aimé le plus c'est bricoler. »  
 « Ramasser du bois c'est ce que j'ai préféré. »  
 « J'ai aimé profiter de la nature. »



« J'ai moins aimé quand il fallait travailler par mauvais temps. »  
 « La montée à pieds j'aime pas du tout. »  
 « J'aime moins quand on marche dans le bois. »

« Dans la classe en forêt on respire mieux et on peut plus bouger. »



Oh, des enfants qui clouent, qui vissent des couenneaux sur des petits troncs. Waouh la belle table ! Et là-bas des grosses branches fissées avec des branches de sapin. Waouh un super composteur !

**Bravo les enfants pour ce compte-rendu très ludique !**

**Bravo et Merci aux enseignants et aux personnes qui ont organisé et participé à la "classe en forêt". C'est génial !!**



# La ludothèque P'tidou . . . Jouer, c'est le métier des enfants !

La ludothèque itinérante P'tidou, basée à Villers-le-Lac, a été créée en 1995. Elle dispose de 2 100 jeux et jouets. Elle est animée par Mme Emmanuelle MOUGENOT. En 2020, la ludothèque s'est installée à : Villers-le-Lac, Avoudrey, Maîche, Damprichard, Le Russey et à Charquemont. Elle compte 129 familles, soit 264 enfants inscrits et 12 structures<sup>1</sup> sont venues jouer ou emprunter des jeux.



La ludothèque est un espace culturel qui mène des actions autour du jeu. Elle est ouverte à tous et elle a pour mission de donner à jouer, d'accompagner la mise aux jeux, de diffuser la culture ludique. Elle propose des jeux sur place, des jeux en prêt, des animations et des conseils.

En favorisant le jeu, la ludothèque aide les jeunes publics à grandir, à s'éveiller, à découvrir l'autre, à créer des liens, à inventer. Elle offre aux parents des moments privilégiés avec les enfants, ainsi que du temps d'échange et de rencontre avec d'autres familles.

Convivialité, socialisation, éducation et plaisir font le quotidien de la ludothèque.

## L'ANNEE 2020, UNE ANNEE PARTICULIERE !

L'année avait bien commencé mais en raison de l'épidémie, la ludothèque a été contrainte de suspendre ses activités le 12 mars 2020.

En juin, un service de location de jeux en "clic and collect", est mis en place via un catalogue sur le site internet<sup>2</sup>.

Le service a été très apprécié suite à la recrudescence de l'attrait des jeux de société par

les familles.

A la rentrée de septembre, les animations reprennent dans le respect des gestes barrières et sous conditions de : 12 personnes au maximum dans l'espace, distanciation entre les groupes, le temps de jeux limité à 45 minutes

En octobre, les séances reprennent quasi normalement avec le respect d'un protocole très stricte. Mais, la situation sanitaire se dégrade. Un nouveau confinement contraint la ludothèque à stopper ses animations. Celles-ci sont autorisées dans les crèches, les écoles, les périscolaires et les multi-accueils. La location des jeux continue en drive.

La ludothèque "P'tidou" espère reprendre prochainement un fonctionnement "normal", pouvant accueillir tout le monde, avec cette dose de spontanéité qui anime tant cet espace de jeu et qui manque énormément !

## EN QUELQUES CHIFFRES

A Damprichard, 22 familles sont inscrites, dont 12 nouvelles et 48 enfants (enfants de - de 6 ans : 28 et de 6 ans et + : 20) La ludothèque se déroule le troisième mercredi de chaque mois à la salle polyvalente de 14h30 à 17h30. Les tarifs sont adaptés pour offrir à tous la possibilité de venir jouer ou emprunter des jeux.

◆ **Jeux sur place** : après deux séances gratuites de découverte, la cotisation est :

◆ **Annuelle** : 20 € pour les familles d'une collectivité partenaire ou de 25 € pour les familles extérieures.

◆ **Par séance** : 3 € par famille.

◆ **Emprunt de jeux** : entre 1 et 3 € par jeu pour deux semaines - catalogues spécifiques pour les jeux dits surdimensionnés et les espaces de jeu symbolique.



<sup>1</sup> **Structures** : écoles, crèches, multi-accueil, halte-garderie, périscolaires, foyers de vie,

**RAM** : Relais Assistantes Maternelles

<sup>2</sup> **Site internet** : <https://ludothequesdoub.famillesrurales.org>

## Info Carsat - Mon Agenda Retraite

### Bientôt à la retraite . . . quelles démarches sont à effectuer ?

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté vous accompagne gratuitement et sereinement avec le service en ligne "Mon Agenda Retraite".

En fonction de votre date de départ envisagée, vous recevrez des informations par mail : 3 ans, 2 ans, 1 an, 9 mois, 7 mois et 6 mois avant votre date de départ à la retraite.

La retraite n'est pas automatique, il faut en faire la demande au moins six mois avant votre départ.

Chaque salarié fixe sa date de départ à la retraite en fonction de différents critères (sa carrière, son âge, ses envies . . .). Les démarches à effectuer sont donc différentes pour chacun.

Grâce au service gratuit "Mon Agenda Retraite" vous recevrez



des informations et des conseils personnalisés à chaque étape importante pour être sûr de ne rien oublier.

Pour réaliser vos démarches dans les temps, inscrivez-vous gratuitement en ligne <sup>1</sup>.

## Petit rappel des règles de bon voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie de jardiner, de bricoler à l'extérieur, de bichonner son jardin se fait de plus en plus sentir. Mais attention, quelques règles s'imposent !

Afin que ces activités se déroulent dans le plus grand respect de tous, nous vous rappelons les horaires à respecter :

**De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30  
du lundi au vendredi**

**De 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi**

**De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés**



**Pensez à vos voisins, respectez les horaires  
et tout ira bien !**

### PETIT RAPPEL

La collecte des ordures ménagères et du contenu des bacs jaunes est effectuée le lundi matin entre 5 heures et 12 heures. Les containers doivent être placés, la veille au soir, sur le bord du trottoir, les poignées tournées vers la rue.



# UDAF - Curatelle/Tutelle - les démarches



Si vous rencontrez dans votre famille ou votre entourage, une personne vulnérable confrontée à la mise en place d'une mesure de protection judiciaire (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ou

habilitation familiale), vous pouvez contacter gratuitement l'UDAF<sup>1</sup> du Doubs.

Cet organisme s'adresse aux familles, aux proches, aux professionnels, aux tuteurs familiaux, aux bénévoles et à toutes les personnes concernées par une mesure judiciaire.

## L'UDAF vous propose

- ◆ Un accueil personnalisé et confidentiel, sur rendez-vous.
- ◆ Une information et une aide technique pour vos démarches (requêtes, compte-rendu de gestion, etc...)
- ◆ Une mise à disposition de documentation et d'outils conformes aux attentes des magistrats.
- ◆ Une orientation auprès d'autres partenaires et d'autres services.
- ◆ La possibilité d'animer des réunions destinées aux familles et / ou aux professionnels.

Retrouvez l'espace dédié "aux tuteurs familiaux" via le site internet<sup>2</sup>.

## LE SERVICE EST A VOTRE DISPOSITION

UDAF25 - BESANCON	UDAF25 - PONTARLIER	UDAF25 - MONTBELIARD
<p><b>Maison de la Famille</b> 12 rue de la Famille 25000 BESANCON 03 81 80 21 74</p> <p><b>Mme Laetitia TAILLARD</b> ltaillard@udaf25.fr 03 81 80 84 97 - 07 57 55 37 98</p> <p><b>Mme Catherine GAUTHIER</b> cgauthier@udaf25.fr 03 81 80 84 36 - 07 57 55 38 00</p>	<p>107 rue de Besançon 25300 PONTARLIER 03 81 46 62 98</p> <p><b>Mme Michèle QUINTY</b> mquinty@udaf25.fr 03 81 90 00 22</p>	<p><b>Parc &amp; Home Renaissance</b> 4 rue André Boulloche 25200 MONTBELIARD 03 81 90 00 22</p> <p><b>Mme Michèle QUINTY</b> mquinty@udaf25.fr 03 81 90 00 22</p>



« Ma grand-mère n'arrive plus à gérer son budget et signer ses chèques : comment lui venir en aide ? »

<sup>1</sup> UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

<sup>2</sup> Site UDAF : [www.udaf25.fr](http://www.udaf25.fr)

# La recyclerie citoyenne de Maîche

## LA RECYCLERIE CITOYENNE OPERATIONNELLE DEPUIS MAI !

Elle est appelée "Re Bon". Son nom et son logo sont les fruits d'un concours d'idées où chaque citoyen de la Communauté de Communes avait la possibilité de faire une proposition.

Elle est située rue du Stade à Maîche, route menant à la déchetterie.

Elle a pour but d'encourager une consommation alternative en donnant une nouvelle vie aux objets, de l'habillement aux jouets en passant par les meubles...

Son second rôle est la réinsertion sociale et professionnelle. Ainsi, six personnes s'impliquent dans les activités de la recyclerie.

## CONSTRUCTION EXEMPLAIRE

L'ossature, la charpente et le parement intérieur sont en partie composés de bois scolyté<sup>1</sup>, coupé sur une parcelle de Maîche.



Ce projet sert de chantier témoin pour prouver que l'utilisation et la valorisation de ce bois dit "malade" est possible. La toiture,

quant à elle, accueille une centrale photovoltaïque. Enfin, les divers matériaux et équipements proviennent du recyclage.

## QUELS OBJETS DONNES ?

C'est simple, vous êtes-vous posé la question : dans cet état, cet objet peut-il resservir ? Dans tous les cas, un agent de "Re Bon" sera là pour vous accueillir.

## HORAIRES D'OUVERTURE DU MAGASIN POUR DEPOSER ET ACHETER UN OBJET

- ◆ Du mardi au vendredi de : 14h00 à 18h00
- ◆ Le samedi de : 9h15 à 12h00 et 14h00 à 17h00



<sup>1</sup> **Scolyté** : le **scolyte** est un parasite qui infeste l'épicéa, l'assèche et le rend difficile à la vente. (Article détaillé, page 18, dans le Damprichard Info N° 92 de Janvier 2020)

# Les Sapeurs-Pompiers à l'honneur

Le 19 mai 2021, tous les soldats du feu étaient réunis pour la remise de grades et de distinctions, pour l'année 2020 avec quelques retards, dus à la crise sanitaire.

## LES PROMOTIONS

L'adjudant Gaël MOUGIN a été promu au grade de Lieutenant, la Sapeur-Pompier de 1<sup>ère</sup> classe, Justine CABOCEL, au grade de Caporal et le Sapeur-Pompier de 2<sup>ème</sup> classe, Pierre BREUGNAUD, au grade de 1<sup>ère</sup> classe.

## LETTRES DE FELICITATION

Suite à un incendie à Maïche en janvier 2020, une lettre de félicitation a été remise au Capitaine Éric

GUENOT, aux Lieutenants : François BARTHOULOT, Jean-Pierre PARATTE, Julien GROSJEAN et au Sergent-chef Yohann PARATTE.

Pour leur implication dans la gestion de la crise sanitaire, une lettre de félicitation a été remise au Capitaine GUENOT et au Sapeur Christian MELET.

## LES GRADES

La cérémonie s'est poursuivie avec la remise de casques et d'attributs de grades dans l'honorariat suite à la cessation d'activité du Médecin Commandant Gilles BARTHES, promu Lieutenant-colonel après 32 ans de service et du Lieutenant Jean-Pierre PARATTE, promu Capitaine après 43 années d'activité.



# Tester les couches lavables pour bébé . . .

## VOUS SOUHAITEZ TESTER GRATUITEMENT LES COUCHES LAVABLES ?

Depuis le mois de février 2021, PREVAL et ses partenaires ont lancé une opération de prêt gratuit de couches lavables pour les bébés dont les parents résident sur son territoire.

Le contenu du kit comprend seize couches de modèles et de marques différentes, en trois tailles disponibles : S, M ou L<sup>1</sup> et un guide d'utilisation.

### Pourquoi choisir les couches lavables au détriment des couches jetables ?

Une gestion simple au quotidien grâce à des couches modernes, un bon moyen de faire des économies.

- ◆ Les couches lavables ressemblent aux couches jetables, elles s'adaptent au poids des bébés, elles sont préformées, jolies, douces et multicolores.

- ◆ Plus besoin de courir au magasin pour acheter des couches !



Une fois un stock constitué, d'environ vingt changes, il suffit de les laver tous les deux à trois jours.

- ◆ En grandissant, bébé sent l'humidité dans sa couche. De ce fait, il éprouve une gêne, ce qui l'amène vers une autonomie positive de la continence.

- ◆ Si votre objectif est de réduire vos déchets ménagers et votre impact sur l'environnement, les couches lavables sont faites pour vous !

- ◆ Utiliser des couches lavables permet de viser l'objectif "Zéro Déchet" et plus largement protéger la nature.

Alors n'hésitez pas ! Demandez votre kit d'essai gratuit en quelques clics sur le site internet<sup>2</sup> de PREVAL.

<sup>1</sup> S, M ou L : Small : petit – Médium : moyen – Large : grand

<sup>2</sup> Site internet : <https://preval.fr/wp/comment-reduire-mes-dechets/jutilise-des-couches-lavables>

## Dates à retenir

### Don du sang

Lundi 12 juillet 2021 ..... Salle polyvalente

### Reprise des activités

Août 2021 - Club de foot ESPM..... Terrain de foot

### Tournoi de pétanque

Samedi 28 Août 2021 à partir de 13 h 30 organisé par Les Vétérans du CSD  
ou samedi 4 septembre 2021 - en cas de météo défavorable ..... Terrain de foot

### Portes ouvertes au Club du Tennis de Table

Samedi 4 septembre de 10 heures à 16 heures ..... Maison des Associations

### Trail des Echelles de la Mort

Dimanche 12 septembre 2021 organisé par le Ski-Club.....Parking de la salle polyvalente

### Ludothèque

Mercredi 15 septembre 2021 – 14 h 30 à 17 h 30 ..... Salle polyvalente

### Don du sang

Lundi 13 septembre 2021 ..... Salle polyvalente

### Assemblée générale du Ski-Club

Samedi 2 octobre 2021 à 17 heures ..... Mairie - salle d'Honneur

### Ludothèque

Mercredi 20 octobre 2021 – 14 h 30 à 17 h 30 ..... Salle polyvalente

### Don du sang

Lundi 15 novembre 2021 ..... Salle polyvalente

### Ludothèque

Mercredi 17 novembre 2021 – 14 h 30 à 17 h 30 ..... Salle polyvalente

### Concert Sainte Cécile

Samedi 27 novembre 2021 – organisé par L'Harmonie L'Avenir ..... Salle polyvalente

### Ludothèque

Mercredi 15 décembre 2021 – 14 h 30 à 17 h 30 ..... Salle polyvalente

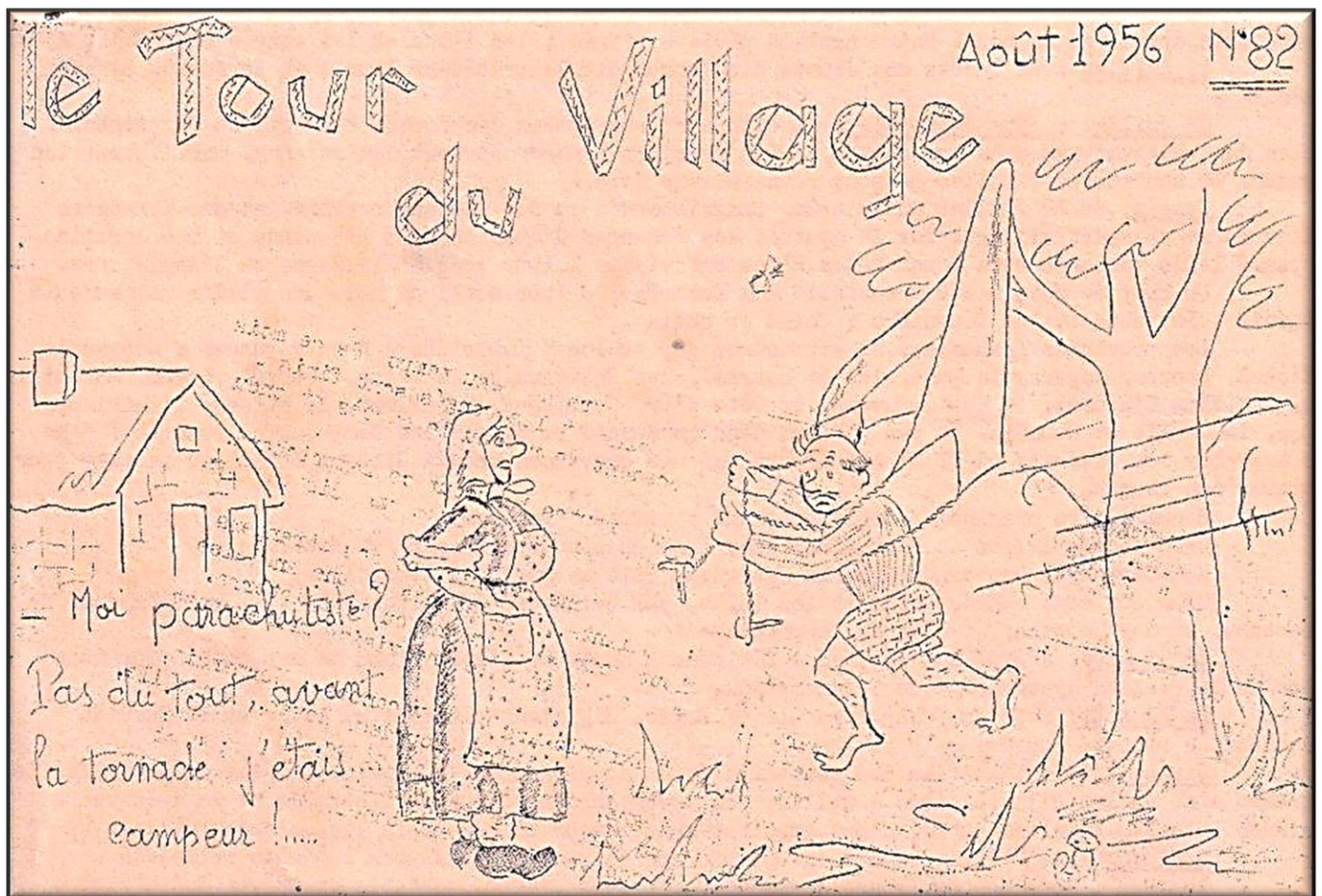
### Noël au village

Samedi 18 décembre 2021 ..... Place de Damprichard



# L'Instant détente

Les illustrations des magazines "Tour du Village" ont été réalisées par Mme Marie-Claude Jeanningros



# Souvenirs . . . Extraits du Tour du Village

## Mai 1961 - N° 123

Le Dimanche 9 Avril, on peut dire qu'il a eu chaud :

Le moteur avait tellement chauffé que les gens pendant la messe de 11 heures furent alertés par l'odeur – Pendant le sermon, Messieurs Jeanneret et Birling ne purent se retenir d'intervenir et brisèrent la porte du clocher – La dessus, en l'absence du lieutenant des pompiers, son épouse arrivait avec un extincteur – La fumée sortait par les abat-sons. Riquet Fleury fit piquet d'incendie au lieu d'aller à l'apéro. Maintenant il faut pomper en attendant que le moteur soit rembobiné.

## Juillet 1956 - N° 81 - Nouvelles des soldats - Algérie

Norbert Mauvais est opéré d'un œil. Il est tombé en bas du hamac où il était couché et a dû être emmené à l'infirmerie où il a au moins le temps de lire.

Joseph Chatelain à son retour de permission s'est trouvé 5 jours en carafe à Marseille. Le temps de goûter la bouillabaisse !! Au mess, il se grille des biftecks, surtout ceux de la St. Jean. Par les grandes chaleurs, il se jette à la mer.

## Août - Septembre 1958 - N° 100

MAISON DES JEUNES – Il faut quand même que vous soyez prévenus – pour qu'à votre prochaine perm. vous ne soyez pas surpris de voir un nouveau bâtiment derrière le groupe scolaire. Grâce au cran et à la persévérance d'Arthur – les terrassiers bénévoles sont venus à bout des fondations. A présent, les murs sortent de terre . . . Dans un mois nous espérons poser le toit.

## Octobre - Novembre 1958 - N°101

CONSTRUCTION – Les travaux s'activent à l'entrée de l'hiver. La Maison des jeunes ne va pas tarder à être couverte.

## Décembre 1958 - N° 102

MAISON DES JEUNES – Le bouquet a été posé et arrosé. La sueur versée dans les fondations a fait pousser vite et dru le bâtiment.



# Amusons-nous un brin

La commission Damprichard Info vous propose le mot croisé du "Tour du Village" tel qu'il a été proposé aux lecteurs du journal.

Tour du Village de mai 1961 – N° 123

Mot croisé proposé sous forme de concours avec la règle suivante :

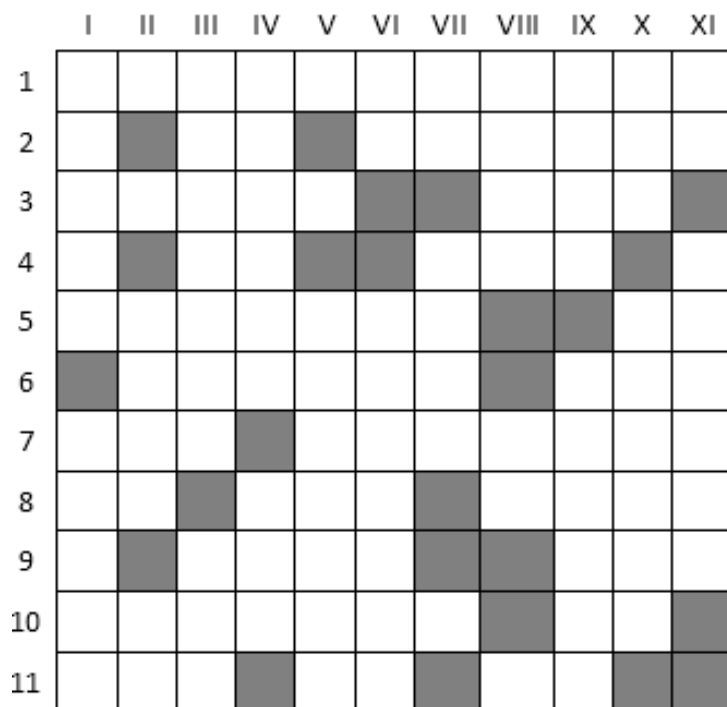
Le soldat qui le premier nous renverra cette page avec les réponses justes - en même temps qu'une petite lettre de nouvelles – recevra pendant 6 mois le magazine des jeunes : "RALLYE JEUNESSE".

## VERTICALEMENT

- Département charmant – Malgré leur nom, sont parfois rouges ou blanches
- Ministre de la religion de Mahomet – Pronom
- Produits de l'industrie locale – Colère
- Hameau de Damprichard – Monture de Nausicaa
- Maison du régiment
- On y fait la rate
- Sport avec des gants
- Bonheur – Ceci ou . . .
- Coule dans une gorge pittoresque au pied des Aravis – En retrait à la ligne
- Abréviations désignant un corps de troupe – Lieu-dit du pays où il y a une chapelle
- Pour coudre – Lieu-dit proche du précédent

## HORIZONTALEMENT

- Le plus joli bourg du haut Doubs
- Métal précieux – Les gens de chez nous ne sont pas sans . . .
- On y va pour les élections – Patrie d'Einstein
- Commune de la Seine, sur la Marne
- Vent du désert – Fleuve d'Italie
- Matière première – Eut un Saint Curé
- Comme les cheveux des jeunes recrues  
Victor Hugo en écrivit la légende
- Pronom impersonnel – Pour voler
- Abréviation de l'inscription de la Croix  
Pronom
- Cadeau du jour de l'an – Conjonction
- Auteur des Mystères de Paris – 2 voyelles



La solution du mot croisé sera diffusée dans le Damprichard Info N°95 de janvier 2022.



## Enigme non élucidée . . .

Quelle surprise pour un promeneur de découvrir, au milieu d'un champ sur les hauteurs de Damprichard, une très belle œuvre artistique réalisée avec des branches de sapin, des pierres, des pives, de la mousse, du bois mort.

On appelle cette création :

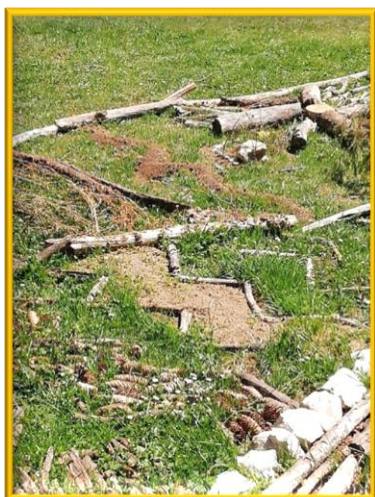
### LE LAND ART



### MAIS, QU'EST-CE QUE LE LAND ART ?

C'est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle.

Ainsi, certaines œuvres ont disparu et il ne reste que leur souvenir photographique et des vidéos.

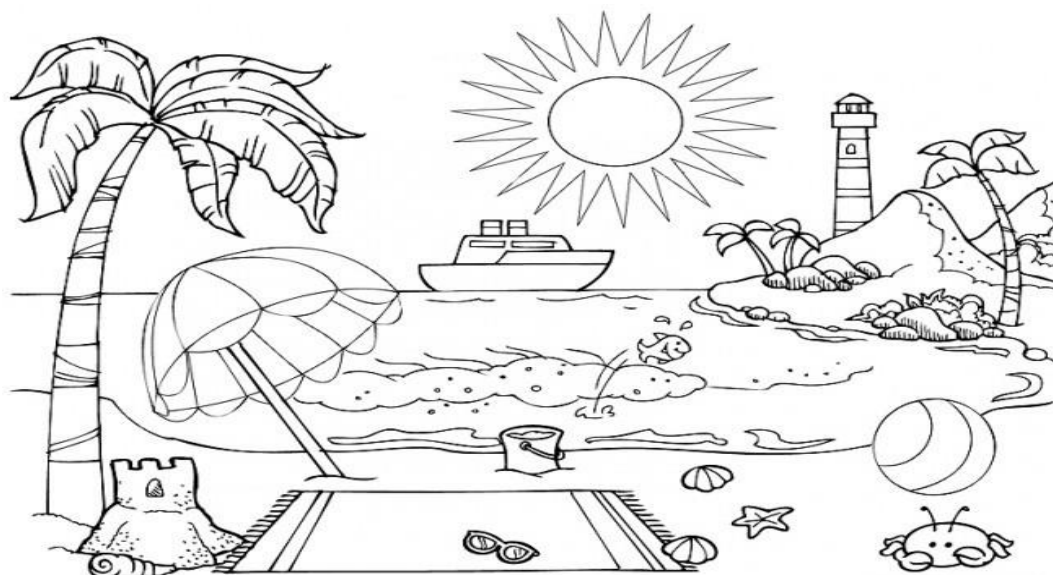


Est-ce la période de confinement au début de l'année dernière qui a inspiré ce créateur ou créatrice à réaliser cette si jolie œuvre, hélas éphémère.

Le mystère reste entier quant à l'auteur de ce chef-d'œuvre.



## Le coin des enfants !



# Les industries à Damprichard

*Etablissements Fleury*



**Usine d'horlogerie (boîtes de montre)**

**Située : 4, rue de la Mairie – 25450 Damprichard**

## Les richesses industrielles . . .

Les élèves de la classe du CM2, sous l'œil attentif de leur Maître, M. Sylvain NICOD, ont rassemblé la liste des industries qui se sont implantées au fil du temps à Damprichard.

Ils ont effectué un véritable travail de petites fourmis pour retrouver les noms et les coordonnées des entreprises avec photos à l'appui, dont certaines illustrent les pages de

chaque rubrique du bulletin municipal. Les autres sont répertoriées ci-dessous.

Toutes les informations sont non exhaustives.

*"Des bâtiments d'anciennes industries de Damprichard ont disparu mais certaines existent encore. Nous les avons retrouvées en faisant des recherches sur le site<sup>1</sup>".*



9 rue du Professeur Grammont

Usine de petite métallurgie de la Société d'Études et de Constructions industrielles et mécaniques, puis de la Société d'exploitation des Ets L. FARQUE.

Maison et usine d'horlogerie (usine de boîtes de montre) Delphin BURDET, puis atelier de traitement de surface des métaux ROBERT.



1 rue du Maréchal Leclerc



21-25 rue du Maréchal Leclerc

Usine d'horlogerie (usine de boîtes de montre) de la SBBM BURDET SA, puis SILAQUE.

<sup>1</sup> Site de recherche : <http://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/>



**8 rue de la Mairie**

Usine de petite métallurgie (usine de briquets)  
des Ets Georges MARGUET et des Ets MYON et Cie

Maison et atelier d'horlogerie TRIBOULET



**10-12 rue des Écoles**



**1 rue de l'Industrie**

Usine d'horlogerie (usine de boîtes de montre)  
et de traitement de surface des  
métaux Henri BOURGEOIS

Usine d'horlogerie (usine de boîtes de montre)  
des Ets Anatole RACINE



**9-13 rue du Général de Gaulle**

La commission " Damprichard Info " est ravie de partager avec vous, chers lecteurs,  
la collaboration riche et fructueuse des élèves.

Qu'ils soient vivement remerciés pour leurs recherches.



# Récapitulatif des comptes-rendus municipaux

## *Etablissements Probotech et Startech*



**Usine d'horlogerie Munnier Frères (boîtes et de bracelets de montre)**

**Puis usine de matériel d'équipement industriel (machines-outils)**

**Située : 13, rue du Prélot – 25450 Damprichard**

## Compte-rendu municipal du 11 février 2021

### [ URBANISME ]

#### DPU (Droit de Prémption Urbain)

- ◆ Parcelle cadastrée section AC 228, située 31 rue des Tilleuls, d'une superficie de 14 ares 7 ca à M. Aurélien CUENOT.
- ◆ Parcelles cadastrées sections AC 430 - AC 315, situées Au Village, d'une superficie respective de 18 ares 44 ca et de 20 ares 53 ca à SCI MINGU IMMO.
- ◆ Parcelles cadastrées sections AD 261 - AD 295, situées Au Village, d'une superficie respective de 4 ares 81 ca et de 1 are 53 ca à M. Romain VUILLET
- ◆ Parcelle cadastrée section AE 257, située 10 rue des Villas, d'une superficie de 2 ares 50 ca à M. Antonio BRITO DOS PRAZERES.
- ◆ Parcelle cadastrée section AM 85, située 10 rue du Crotot, d'une superficie de 22 ares 69 ca à M. Yohan ROMER.

### [ INTERCOMMUNALITE ]

- ◆ Le Conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable au pacte de gouvernance proposé par la Communauté de Communes du Pays de Maïche.

### [ PERSONNEL ]

Début 2021, trois nouveaux agents ont été recrutés :

- ◆ Poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, à mi-temps : Océane ROMAIN.
- ◆ Poste d'Agent d'entretien pour 20 heures par semaine : Fabienne CASSARD.
- ◆ Poste d'Agent de renfort au Péricolaire pour 18 heures par semaine : Sylvie HERARD.

### [ QUESTIONS DIVERSES ]

Les principaux thèmes abordés ont été : les horaires de La Poste, le projet du Péricolaire, la réhabilitation des friches industrielles dans la commune et le déneigement.



## Compte-rendu municipal du 18 mars 2021

### [ URBANISME ]

#### DPU (Droit de Prémption Urbain)

- ◆ Parcelle cadastrée section AB 14, située 14 rue du Stade, d'une superficie de 4 ares 71 ca à M. Marc MAUVAIS et Mme Marine GOUVIER.
- ◆ Parcelle cadastrée section AB 23, située 9 rue du Stade, d'une superficie de 6 ares 86 ca à M. Etienne RONDOT.
- ◆ Parcelles cadastrées sections AD 133 située Au Village et AD 134, située 7 Place des 3° Tirailleurs Algériens, d'une superficie respective de 1 are 21 ca et de 6 are 90 ca à M. Lucas DA LUZ.

## [ VOIRIE ]

### TRANSFERT D'UNE PARTIE DE LA VOIRIE

Le Conseil municipal donne à l'unanimité son accord de principe sur l'acquisition de la portion de voirie située sur la parcelle AL93 pour 1 € symbolique. La mairie prend en charge les frais relatifs au bornage de cette parcelle.

## [ FORET ]

La vente de bois de la parcelle 13, s'est vendue au montant de 53.00 euros le m<sup>3</sup> pour un volume approximatif de 200 m<sup>3</sup>, ce qui rapportera à la commune approximativement 12 000.00 euros.

## [ INTERCOMMUNALITE ]

Pour donner suite à la création du Parc Naturel Régional du Doubs, auquel adhère la commune de Damprichard, il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour représenter la municipalité.

- ◆ M. Anthony MERIQUE est élu représentant titulaire.
- ◆ Mme Angélique BIERLA est élue suppléante.

## [ PERSONNEL ]

### INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer à compter du 18 mars 2021 une indemnité horaire pour travaux supplémentaires selon les conditions détaillées dans une délibération conforme aux exigences de la trésorerie.

### AUTORISATION DE RECOURIR AU SERVICE DE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION

Le Conseil municipal donne à l'unanimité son accord et autorise Monsieur le Maire à recourir à ce service mis en place par le Centre de Gestion du Doubs, en cas de besoin, pour une nouvelle période de trois ans.

### POINT SUR LES AGENTS DU PERISCOLAIRE

Mme Sylvie HERARD, en poste depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 a présenté sa démission à compter du 24 mars 2021 pour des motifs personnels.

Elle est remplacée par Madame Prescille KALI, habitante de Damprichard.

## [ QUESTIONS DIVERSES ]

### AIRE DE JEUX

Un conseiller demande s'il est possible d'ajouter des tables et des chaises au niveau de l'aire de jeu.

Un Membre du Conseil précise que c'est une zone fréquentée et propose d'ajouter également des bancs.

### AGENDA

Une réunion est prévue courant avril, avec l'organisme SETIB, en charge de l'étude d'un Péri scolaire afin d'en présenter le projet.

## Compte-rendu municipal du 6 mai 2021

## [ URBANISME ]

### DPU (Droit de Prémption Urbain)

- ◆ Parcelle cadastrée section AB 237, située rue du Général de Gaulle, d'une superficie de 7 ares 65 ca à M. Alexis JAILLOT et Mme Hélène GUYOT.
- ◆ Parcelles cadastrées sections AC 75 - AC 76, situées 13 rue du Professeur Grammont, d'une superficie respective de 10 ares 73 ca et de 96 ca à Mrs. Mathieu GENIESSE, Fabrice GENIESSE et Romain SIMON.

- ◆ Parcelle cadastrée section AL 35, située 28 ue Louis Pergaud, d'une superficie de 7 ares 9 ca à M. Simon RAPOSO.
- ◆ Parcelle cadastrée section D 180, située à La Seignotte, d'une superficie de 71 ares 40 ca à M. Maxime GAITTET et Mme Iva MEILLEY.

## [ VOIRIE ]

### ACQUISITION DU LOT A0002 DE LA PARCELLE AE 64 - délibération n° 2021-018

Le Conseil municipal donne à l'unanimité son accord de principe sur l'acquisition du lot 0002 de la parcelle AE 64.

## [ FORET ]

### POINT SUR LES VENTES

Trois envois de bois scolytés ont été réalisés pour un volume de 560.28 m<sup>3</sup>, facturé à 61.47 € le m<sup>3</sup> et pour lesquels les frais de coupe et de transport s'élèvent à 44.70 € le m<sup>3</sup>. Le bénéfice net final se monte à 19 484.09 €, soit un prix de revient de 34.78 € le m<sup>3</sup>.

## [ INTERCOMMUNALITE ]

### COMPETENCE DE LA CCPM - ORGANISATION DES MOBILITES - délibération n° 2021-019

Le Conseil municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable au transfert de la compétence "Organisation des mobilités" à la Communauté de Communes du Pays de Maïche.

### PARC NATUREL REGIONAL – QUESTIONNAIRE

Afin de recenser les priorités institutionnelles, un questionnaire a été proposé aux membres du Conseil. Monsieur le Maire propose de mûrir la réflexion avant de donner une réponse. Les Conseillers sont invités à transmettre leurs idées et leurs propositions par courriel dans les jours à venir.

## [ PERSONNEL ]

### FIXATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE POUR 2021 - délibération n° 2021-020

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les ratios d'avancement pour les agents promouvables.

### CREATION D'EMPLOIS AU TABLEAU DES EFFECTIFS - délibération n° 2021-021

- ◆ Un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet de 35 heures hebdomadaire.
- ◆ Un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 19.17 heures par semaine.

### POINT SUR LES AGENTS DU PERISCOLAIRE

Suite à la démission de Prescille KALI, un recrutement est lancé pour la remplacer.

## [ QUESTIONS DIVERSES ]

### DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CECILIA

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'ajout de cette l'association à la liste des subventions versées au titre de l'année 2021.

### BIEN SANS MAITRE

Une procédure de "bien sans maître" est en cours pour l'annexe de la Maison des Associations. Compte tenu des délais légaux, la municipalité pourrait disposer du terrain à compter du mois de janvier 2022. Il convient donc de relancer les études pour le Péricolaire auprès du cabinet mandaté par la Mairie.

Une commission Péricolaire va être organisée prochainement en présence de l'ensemble du Conseil municipal pour cadrer le projet.

### SALLE POLYVALENTE

Un Membre du Conseil signale que le béton-empreinte de la salle polyvalente se dégrade. Des photos seront prises pour le signaler au prestataire.





# Compte-rendu municipal du 3 juin 2021

## [ COURRIERS ]

Remerciements de la famille TIROLE pour les marques de sympathie suite au décès d'Albert.  
Remerciements de la famille GARRESSUS pour les marques de sympathie suite au décès d'Annie.

## [ URBANISME ]

### DPU (Droit de Prémption Urbain)

- ◆ Parcelles cadastrées sections AE 89 – AE 406, situées 1 rue des Rosiers, d'une superficie respective de 5 ares 60 ca et 79 ca à M. Anthony MERIQUE et Mme Angélique GRILLOT.
- ◆ Parcelle cadastrée section AE 405, située 2 rue du Côtard d'une superficie de 37 ca à M. Dany BOBILLIER.
- ◆ Parcelle cadastrée section AC 378, située 4 rue Octave Stortz, d'une superficie de 3 ares 82 ca à M. et Mme Johann EBLE.
- ◆ Parcelle cadastrée section AE 216, située 28 cité des Sapins, d'une superficie de 7 ares 38 ca à M. Naoual EL YAKHLIFI.

## [ VOIRIE ]

### ACQUISITION D'UNE PORTION DE VOIRIE RUE CROTOT-BERNARD : AL 178 ET AL 180 -délibération n°2021-024

L'assemblée vote à l'unanimité l'acquisition des parcelles AL 178 et AL 180 au montant de 1 € symbolique et demande que les frais de notaire restent à la charge de l'acquéreur de la parcelle AL 177.

### ACQUISITION DU LOT A0002 DE LA PARCELLE AE 64 - délibération n°2021-02

L'assemblée vote à l'unanimité l'acquisition du lot 0002 de la parcelle cadastrée AE 64 au montant de 1 € symbolique et demande que les frais de notaire restent à la charge du CREDIT AGRICOLE.

## [ FORET ]

### VENTE DU 19 MAI 2021

Le bois de la parcelle 10, située entre le Crotot et les Essarts, représente 477 m<sup>3</sup> dont 52 m<sup>3</sup> d'épicéas et 425 m<sup>3</sup> de sapins. Le lot a été acquis en prévente par la scierie BROSSARD.

## [ INTERCOMMUNALITE ]

### OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE PLU<sup>1</sup> A L'INTERCOMMUNALITE - délibération n°2021-026

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence en matière du Plan Local d'Urbanisme à l'intercommunalité.

## [ POINTS DIVERS ]

### RECHERCHE D'UN MEDECIN

La Municipalité est toujours en contact avec l'ADMR pour la recherche d'un médecin salarié par leur soin avec la mise à disposition d'un cabinet par la Mairie.

### PROJET SUR LE SITE DE L'ANCIENNE USINE BOURGEOIS

Le Conseil municipal est informé qu'un projet est en cours sur le site de l'ancienne usine BOURGEOIS.

Il inclut la réhabilitation des trois bâtiments existants en 17 à 18 logements. La signature est prévue courant juin 2021 pour une durée des travaux de deux ans.

1 PLU : Plan Local d'Urbanisme

## LOCATION DES SALLES

A la recherche d'une salle pour organiser des cours de danse, M. CHAUVIN a visité la salle de la bibliothèque et semble satisfait. Il a également proposé d'organiser une session "portes ouvertes" le lundi 6 septembre.

## SERVICE TECHNIQUE

L'achat d'une nouvelle étrave est prévu au budget. Plusieurs devis ont été demandés. La commande sera passée prochainement.

## BATIMENTS COMMUNAUX

- ◆ Une fuite d'eau a été signalée sur la toiture du préau de l'école maternelle.
- ◆ Les crayons de couleurs du logo de l'école maternelle seront repeints pour la rentrée de septembre 2021.

## RADAR

Le radar pédagogique a été déplacé. Il est désormais rue du Prélot. Les données montrent des vitesses élevées très régulièrement.

## PERISCOLAIRE

Malgré une étude basée sur 70 à 80 enfants, le projet du périscolaire est prévu pour une capacité d'accueil de 80 à 90 élèves afin d'anticiper des évolutions possibles dans l'accueil des élèves.

En effet, il y a aujourd'hui 34 assistantes maternelles à Damprichard. Si demain, certaines arrêtent leur activité, il faudra pouvoir compenser les temps de garde. L'équipe en charge du dossier s'appuiera sur le retour d'expérience des villages voisins.

## SECURITE

Des problèmes de délinquance et des activités illicites sur le parking de la salle polyvalente sont signalés à Damprichard.

La Municipalité restera vigilante si ces activités apparaissent sur les caméras, ce qui n'est pas le cas actuellement.



# *Ferme et atelier d'horlogerie Bourgeois*



**Située à la Combe Bourgeois – 25450 Damprichard**

# Les 4 Saisons et La Linea



**Ecole élémentaire "Les Marronniers" de Damprichard**

Site Internet : [www.mairie-damprichard.fr](http://www.mairie-damprichard.fr)

Mail : [mairie@mairie-damprichard.fr](mailto:mairie@mairie-damprichard.fr)

